

# Peut-on parler de sexualité.s sans tabou aujourd'hui ?

Comment le travail de Conseiller.e Conjugal.e et Familial.e peut favoriser des espaces d'échanges ?

Ecrit de fin de formation  
en vue d'un agrément  
de **Conseiller.e Conjugal.e et Familial.e**  
Planning Familial 38.  
2019/2021

**Emmanuelle Wozniak-Borsato**

« Madame rêve d'atomiseurs  
Et de cylindres si longs  
Qu'ils sont les seuls  
Qui la remplissent de bonheur

Madame rêve d'artifices  
De formes oblongues  
Et de totems qui la punissent

Rêve d'archipels  
De vagues perpétuelles  
Sismiques et sensuelles

D'un amour qui la flingue  
D'une fusée qui l'épingle  
Au ciel... »

Alain Bashung.  
« Madame Rêve ».

## **Remerciements :**

Je tiens à remercier ma famille et mes amis qui m'ont soutenue durant toute la formation.

Leurs échanges et retours m'ont été précieux. J'ai été portée par l'énergie qu'ils ont su m'insuffler à des moments où j'avais trop de travail.

Je remercie ma guidante pour son éclairage et son attention à capter mon cheminement.

Je remercie mes amies pour leur disponibilité et sincérité à la relecture de l'écrit.

Je remercie la documentaliste du Planning Familial 38 pour son efficace disponibilité et ses suggestions de lecture.

J'ai apprécié les longs échanges avec mes tutrices et les différentes professionnelles rencontrées.

J'ai fait de belles rencontres dans ma team de formation. Nos vécus singuliers ou partagés ont enrichi cette aventure.

Enfin je remercie toutes les femmes qui ont accepté de partager leur histoire notamment à des moments où cela n'était pas facile.

**Je tiens à dédier cet écrit à Betty qui m'a portée.**

## Sommaire :

---

<b><u>Introduction</u></b> .....	<b>1</b>
<b>I. <u>Evolution des mentalités sur la sexualité:</u></b>	
1. Mouvements de lutte en faveur des droits des femmes : .....	3
2. Quelques droits acquis.....	4
3. ...Mais les droits demeurent fragiles.....	5
4. Rôle du Planning Familial et des Centres de Planification et d'Education Familiale.....	7
<b>II. <u>L'influence des médias sur la sexualité :</u></b>	
1. Les publicités : monde imaginaire ?.....	8
2. Les magazines féminins : influenceurs de la sexualité ? .....	10
3. Les réseaux sociaux : moyens de communication et d'apprentissage des sexualités.....	11
4. Le visionnage de films pornographiques: manière de s'informer ?.....	13
<b>5. <u>Evolution de la société : lever le tabou</u></b>	
1. Permettre la parole:.....	15
2. Parler dans une société patriarcale de violences conjugales, sexuelles:	17
3. Eclairer sur la notion de consentement : .....	19
4. La sororité pour s'affirmer : .....	20
<b>IV. <u>Evolution de la notion de plaisir sexuel:</u></b>	
1. Evolution des mentalités et dicibilité : .....	22
2. Plusieurs formes de plaisir sexuel : .....	23
3. Pourquoi le tabou du clitoris ? .....	25
4. Les mouvements « self-help » ( auto exploration) pour se découvrir :.....	27
<b>V. <u>Parle-t-on de sexualité de la même manière selon son identité de genre ou son orientation sexuelle ?</u></b>	
1. Le Genre défini à la naissance : .....	28
2. Place des personnes homosexuelles:.....	30
3. Pourquoi vouloir « classer » les personnes intersexes et trans ?.....	32
<b>VI. <u>Comment favoriser la parole autour de la sexualité ?</u></b>	
1. Comment l'éducation à la sexualité permet-elle de générer des zones de dialogue ?.....	35
2. Craintes autour de l'éducation à la sexualité.....	37
3. Comment parler de sa place de sexualité ?.....	39
<b><u>Conclusion</u></b> .....	<b>42</b>
<b><u>Annexes</u></b>	
<b><u>Bibliographie</u></b>	
<b><u>Quatrième de couverture</u></b>	

« Les relations de pouvoir, les contrôles sociaux se sont emparés en effet de la sexualité tantôt pour en parler, tantôt pour empêcher qu'on en parle, tantôt pour l'exciter, la susciter, la favoriser, tantôt au contraire la masquer, l'interdire. » **Michel Foucault**.1977.

## Introduction :

Le choix de ce thème fait écho avec ma pratique professionnelle d'Éducatrice Spécialisée dans un Centre de Soins et d'Accompagnement en Addictologie.

Lors de mes entretiens, je suis amenée à recevoir des personnes pour lesquelles parler d'addiction s'avère compliqué. J'entends souvent une souffrance à ne pas dire le problème et les difficultés à vivre une addiction qui interfèrent dans leur vie.

Nous sommes en 2021, et il n'est apparemment toujours pas possible de se faire comprendre sur une envie, un besoin irrésistible de prendre un produit qui peut soulager et/ou nuire.

### **Le TABOU.**

Au départ de ma formation de Conseiller.e Conjugale et Familial.e, j'ai commencé à être à l'affût de tout ce qui pouvait alimenter mes connaissances, et de m'imprégner des thèmes abordés. J'ai vite constaté en feuilletant des magazines, en regardant les encarts publicitaires, les trottoirs et murs de ma ville, les médias au sens large que ce n'était pas compliqué d'avoir des données sur la sexualité.

Mais quelles informations étaient transmises, pour quoi faire et dans quel but ?

Le « sexe » n'a jamais été aussi présent dans notre environnement culturel, social et politique. Je me suis rendue compte que l'on pouvait avoir accès à beaucoup d'informations mais qu'en faisons-nous ?

Dans les premiers entretiens que j'ai pu effectuer au cours de mes stages, les femmes évoquaient souvent le bienfait ressenti à parler de leurs difficultés, leurs questionnements dans un Centre de Planification et d'Éducation Familiale. Elles évoquaient par exemple : « *Je ne peux pas en parler ailleurs* », « *ma famille, mon conjoint n'est pas au courant* ».

De ce fait, j'en suis venue à m'interroger : « Peut-on parler de sexualité sans tabou aujourd'hui ? »

Le même TABOU.

Le **dictionnaire Universalis** définit ainsi le mot tabou : « *qui fait l'objet d'une interdiction rituelle ou religieuse* », « *qui ne doit pas être évoqué dans la conversation* », « *interdit moral ou social* ».

Il existe un paradoxe entre le fait que nous sommes « noyés » par les informations mais qu'il n'est pas si facile de parler de sexualité.

Tout d'abord il me semble important de donner les définitions que j'ai retenues du mot sexualité.

Selon le **Larousse** : *sexualité, nom féminin, ensemble des phénomènes sexuels ou liés au sexe, que l'on peut observer dans le monde vivant. Ensemble des diverses modalités de la satisfaction sexuelle.*

Selon l'**Organisation Mondiale de la Santé** : *La santé sexuelle est un état de bien-être physique, mental et social dans le domaine de la sexualité. Elle requiert une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles qui soient sources de plaisir et sans risque, libres de toute coercition, discrimination ou violence.*

### **En quoi aider à parler de sexualité est un vecteur de la santé sexuelle ?**

Je vais tenter de montrer en quoi les droits des femmes ont évolué grâce aux mouvements de lutte féministes et comment le politique interfère dans la sphère privée conditionnant la sexualité.

J'évoquerai comment nous sommes imprégnés d'une ambiance hypersexualisée dont il n'est peut-être pas si facile de se dégager. Je me suis beaucoup interrogée sur la fonction des réseaux sociaux et leur impact dans le quotidien. Et de ce fait, l'importance du travail de Conseillè.r.e Conjugal.e et Familial.e qui a aussi pour fonction de rééquilibrer des informations en faisant émerger une singularité.

Je parlerai de l'évolution de la société sur le tabou entourant la sexualité et des pratiques qui concourent à faire évoluer les questionnements et les difficultés.

Aussi, je trouve important de parler de la notion de plaisir liée aux sexualités et sa progression. Enfin j'interroge sur la place donnée aux personnes qui n'ont pas d'identité ou d'orientation sexuelles « normées ».

Au travers ce vaste thème, j'ai souhaité aborder la pratique des CCF lors d'entretiens mais aussi lors d'animations d'éducation à la sexualité. J'ai essayé de mettre en valeur que l'échange, la relation d'aide peut favoriser une conscientisation de ses possibilités.

Les missions des **CCF** consistent entre autres à informer sur les moyens de contraception, l'Interruption Volontaire de Grossesse, les Infections Sexuellement Transmissibles et valoriser le fait de pouvoir en parler librement.

Le Planning Familial milite depuis plus de 60 ans afin de donner à chaque personne la possibilité de vivre une sexualité épanouie et un droit à l'éducation à la sexualité. Il lutte contre les violences et les discriminations de toutes sortes notamment celles liées au genre et à l'orientation sexuelle. Nous allons voir comment parler (ou ne pas parler) de sexualité est l'affaire de chacun.e, dans le contexte où il.elle évolue et enfin comment l'action de la CCF peut contribuer à libérer une parole.

\*\*\*\*\*

Dans un souci d'anonymat, les prénoms évoqués lors des situations ont été modifiés.

## **I. Evolution des mentalités sur la sexualité**

Il m'a semblé important pour questionner sur le tabou entourant la sexualité de parler succinctement de l'évolution des droits des femmes et de la société.

Pourquoi la nécessité d'autant de luttes en faveur de droits qui semblent évidents sous l'angle de la liberté, de l'égalité ? A qui sert le déni des discriminations ?

Il semblerait que notre histoire et les mouvements de lutte en faveur des libertés, notamment la liberté de disposer de son corps influencent notre manière de parler de sexualité aujourd'hui.

### **1. Mouvements de lutte en faveur des droits des femmes :**

Les lois de 1920 interdisaient la vente et la publicité des moyens de contraception qu'elles assimilaient à l'avortement. En 1942, l'avortement était considéré comme un crime d'Etat.

La sexualité était normative, elle devait être **procréative et de fait hétérosexuelle** : *"Entre deux guerres, puis après la Seconde Guerre mondiale, on a plutôt une ambiance très familialiste, très nataliste."*<sup>1</sup> Nous pouvons ainsi voir comment le privé peut être lié au politique, conditionné par le religieux et le médical. Les « allers-retours » concernant les contrôles des naissances en témoignent : *« La baisse de la natalité qui survient au XIXe siècle n'est ainsi pas due au développement du célibat et à la hausse de l'âge moyen au mariage, comme ce fut le cas dans le passé, mais à la limitation des naissances pratiquée au sein des couples mariés. Le contexte dans lequel elle se produit est pourtant plutôt hostile puisque l'Église, les médecins et les responsables politiques s'opposent alors à toute forme de limitation des naissances. »*<sup>2</sup> La maîtrise des naissances donne à voir que le corps des femmes est aussi un enjeu politique.

La **Ligue mondiale pour la réforme sexuelle (1921-1932)** est une des premières organisations internationales associant l'émancipation sociale à la libération sexuelle.

**En 1949, Simone de Beauvoir** écrit le « Deuxième sexe », en réaction aux politiques natalistes, et au fait que la femme est « réduite » à être mère. Elle évoque que l'éducation pourrait faire changer les mentalités et la place des femmes d'une manière générale. Par cet essai, elle ouvre la voie aux mouvements féministes.

Le **Front homosexuel d'action révolutionnaire créé en 1971** inscrit les combats sexuels dans la lutte pour l'émancipation. En France, à partir du **début des années 1960**, la sexualité se dégage des carcans du mariage et de la reproduction.

---

<sup>1</sup>Christine Bard. Emission France Culture « De 1789 à la « Women's march » : quand les femmes battent le pavé ». 17/01/17

<sup>2</sup> Anne Salles- Maître de conférences à l'Université Paris-Sorbonne .Article :« Le contrôle des naissances en Europe du XIXe au XXIe siècle », Encyclopédie pour une histoire numérique de l'Europe. 22/06/20

Les mentalités changent suite notamment aux mouvements de libération sexuelle du **Mouvement de Libération des Femmes (MLF)** en **1970**, issus des luttes de Mai 1968. Des groupes de femmes se mettent à parler de leur vécu au sein d'un système totalement masculin qu'elles dénoncent du fait de leur faible pouvoir de décision. Cette dénonciation passe par la **revendication du droit à l'avortement et à la contraception** mais va bien au-delà.

Un manifeste de 343 signatures de femmes assumant leur avortement met le pouvoir politique en défaut. Le **Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception (MLAC)** se crée en **1973**. Il s'agit de lutter contre les formes d'oppression et de misogynie et de faire valoir les possibilités d'une nouvelle vie sexuelle érotique. Les femmes revendiquent le droit de disposer de leur corps, d'avoir des maternités et des rapports sexuels choisis et consentis.

**A la suite de Mai 68**, où le mot d'ordre est « *Jouir sans entrave* », c'est le début d'une **modification en profondeur des mentalités** et des comportements. On ose parler du plaisir sexuel comme source d'épanouissement. La révolution sexuelle vise par un levier politique une **émancipation sociale**, en légitimant l'activité sexuelle comme non reproductive et non conjugale. Elle revendique également un **statut social pour les femmes** et la reconnaissance de différentes pratiques, relations et identités sexuelles.

Les **femmes prennent la parole pour parler de leur sexualité** et de leur manière de la concevoir et luttent contre le tabou que représente les sexualités.

## **2. Quelques droits acquis...:**

J'ai fait le choix de n'énoncer que quelques lois, pour autant toutes vont dans le sens d'une évolution des libertés sur la sexualité et sont fondamentales.

**L'accès à la contraception, le droit à l'avortement ont été obtenus au cours des années 70** suite aux luttes féministes se traduisant dans une évolution de la législation.

**En 1967 la loi Neuwirth** libéralise et légalise l'usage de la contraception avec une autorisation parentale pour les mineurs, sans pour autant autoriser la « propagande anticonceptionnelle ».

**En 1975, la loi Veil** (votée pour 5 ans) autorise l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) dans un délai de 10 semaines sous conditions.

**En 1982**, l'IVG est remboursée en partie par la Sécurité Sociale.

**En 1999**, la pilule d'urgence est en vente libre dans les pharmacies, délivrée gratuitement aux mineures à partir de 2002.

**En 2013**, l'IVG est remboursée à 100% pour toutes les femmes. La contraception devient gratuite pour les jeunes femmes de 15 à 18 ans. Ainsi, légalement, l'Etat permet aux femmes d'avoir accès à une sexualité source de plaisir et non plus seulement à visée reproductive.



Les femmes accèdent ainsi au pouvoir de **décision pour elles-mêmes et leur corps**. Aujourd'hui nous pouvons penser qu'en France, cinquante ans plus tard, les femmes peuvent accéder assez facilement à ces droits et qu'elles en ont connaissance. Pour autant il semble essentiel de veiller à leur égalité et à leur pérennité.

### **3. ...Mais les droits demeurent fragiles :**

**En effet, si l'évolution des mentalités a offert aux femmes la possibilité de maîtriser leur fécondité, nous assistons à une régression dans certains pays.**

Par exemple, près de la moitié des cinquante états américains ont adopté des mesures restrictives pour l'accès à l'avortement. Chaque état doit apprécier la « viabilité » de l'acte.

Comme l'énonce Roxane Gay : « *Les politiciens et leurs amis qui veulent à tout prix réintroduire la liberté de procréer dans les « thèmes de campagne » (...) oublient que les femmes et parfois les hommes, ont toujours fait ce qu'il fallait pour protéger le corps des femmes des grossesses non désirées.* »<sup>3</sup>

En Pologne, pays de forte tradition catholique, l'avortement était autorisé et gratuit de 1956 à 1993. **Les conditions ont été réduites en 1993** et le dernier arrêt a décrété l'interdiction de l'avortement sauf pour les situations où les femmes ont subi un inceste, un viol ou que la vie de la mère est en danger. De nombreux pays principalement en Afrique et en Amérique latine sont restrictifs sur les conditions de l'avortement, certains l'interdisent.

Comment est parlée la sexualité dans ce contexte ? A quoi ces résistances et ces retours sont-ils dus ? La sexualité est de **l'ordre du privé, de l'intime**. Selon la définition du Larousse, l'intime est défini comme « *ce qui est au plus profond de quelqu'un, de quelque chose, qui constitue l'essence de quelque chose et reste généralement caché, secret.* »

La sexualité fait pourtant l'objet d'un véritable **enjeu politique et sociétal**. C'est le contexte politique qui va définir le cadre à mettre en application, et quels moyens appliquer.

Par ailleurs, il est important de mettre en évidence le rôle des acteurs de terrain (associations comme Le Planning Familial, professionnels..) qui vont permettre de rendre accessible **l'information** aux droits, aux possibilités afin que chacun.e puisse décider librement.

En effet cela peut être compliqué de décider comment évoquer ou ne pas évoquer une possible grossesse au vu des représentations de chacun : « *La grossesse est une expérience qui provoque l'intrusion de la sphère publique et introduit le corps féminin dans le discours public. A bien des égards, la grossesse est l'expérience la moins intime de la vie d'une femme* »<sup>4</sup>.

**Qu'est ce qui est tabou ? La contraception ? L'IVG ? Le Plaisir ?**

---

<sup>3</sup> Roxane GAY -Bad Feminist- 2018- p 383.

<sup>4</sup> Roxane GAY -Bad Feminist- 2018- p 385.

Je me suis interrogée sur mes propres représentations quant à ce qui pouvait ou non faire tabou à travers cette notion de sexualité. J'ai pu partager des expériences de femmes qui venaient pour être accompagnées.

- L'une d'elle dans sa demande d'IVG m'a laissée avec beaucoup de questionnements. Sous la supervision d'une Conseillère Conjugale et Familiale, j'ai pris un appel téléphonique et la demande concernait une demande d'IVG. Colette avait déjà consulté une sage-femme, et cette dernière n'était pas rapidement disponible pour pratiquer l'IVG. Nous lui avons proposé de venir l'après-midi même pour en échanger. A son arrivée, Colette nous signifie rapidement qu'elle ne « *souhaite pas redire tout ce qu'elle a exposé à la sage-femme* ». Nous respectons sa demande et donnons les explications sur le déroulement possible. Des renseignements sont néanmoins nécessaires et au moment de remplir un questionnaire médical, Colette dit « *c'est pas possible, j'attendrai de revoir ma sage-femme* » et elle part brusquement. Nous restons perplexes, lui proposant de reprendre contact si elle le souhaite.

Était-ce de l'ambivalence ? Rendions-nous la démarche compliquée à ses yeux ? Avons-nous été assez empathiques ? A l'écoute ? Par quoi étions-nous traversées ? En tous cas il a semblé assez clair que Colette ne souhaitait pas que nous rentrions plus en avant dans son intimité.

Je me suis également interrogée sur **la légitimité** qu'éprouvaient certaines femmes à demander une IVG. Est-ce que le poids du jugement de valeur pouvait être suffisant pour ne pas s'autoriser à même se poser la question de garder une grossesse ?

J'ai constaté que parfois le temps était limité pour recueillir l'information, la demande, évaluer les ressources et les difficultés avec la personne. Il m'a semblé qu'il n'était pas si facile de prendre la globalité de la situation tout en tenant compte de l'individualité.

Dans les entretiens, la charge émotionnelle est à prendre en compte également et le.e Conseillèr.e Conjugal.e et Familial.e doit permettre un espace suffisamment sécurisant et bienveillant pour la personne.

Selon **Carl Rogers**, psychologue humaniste américain, les trois attitudes fondamentales de **la relation d'aide** sont :

- **La congruence** qui consiste à être au clair avec son cadre de référence interne ( ce que l'on ressent, ses pensées, ses attitudes) et le cadre externe sécurisant que l'on propose.
- **La considération positive inconditionnelle** qui est l'acceptation de la personne sans qu'interfèrent des critères moraux, éthiques ou sociaux.
- **La compréhension empathique** qui permet de capter ce que ressent la personne, comprendre les causes de la même façon qu'elle, tout en ayant conscience d'être une personne séparée.

La posture de CCF est empreinte de ces trois attitudes. Elle permet de laisser la personne avancer dans l'entretien de relation d'aide en énonçant ce qui est important pour elle et dont elle prend conscience à son rythme. En effet, il m'a semblé cette posture est d'autant plus fondamentale lorsque les femmes évoquent leur intimité. Il s'agit d'être attentif à la façon dont les personnes s'approprient l'espace, nous regardent, se sentent prises en compte. Cela se traduit par un échange au niveau corporel qui est en lien avec des ressentis de part et d'autre. Aussi la rencontre se fait à un moment du parcours de la personne, il s'agit de laisser de l'espace pour que la demande puisse évoluer.

#### **4. Rôle du Planning Familial et des Centres de Planification et d'Education Familiale.**

**Le Planning Familial (PF)** crée en 1956 sous le nom « *Maternité heureuse* » a été mis en place pour faire bouger les lignes en opposition aux lois de 1920. Il veille à ce que soient respectées les lois de 1967 et 1975, et participe plus globalement à **l'autonomie et l'émancipation des femmes**. Enfin, il lutte à faire évoluer le droit français en faveur des femmes et des **minorités** qui vivent des formes de rejet et de violences.

J'ai choisi de faire ma formation de CCF dans un lieu qui promeut l'ouverture et la tolérance, milite pour que les droits de chacun.e soient reconnus et où les formes de sexualités sont parlées et respectées.

Les missions d'un **CPEF** sont d'accueillir tout type de public, des personnes mineures, majeures, célibataires, en couple, qui s'interrogent sur leur relation de couple, sur les questions liées à la contraception, à la grossesse, les situations de violence...

En effet **les questions liées à la sexualité restent délicates**, comme si tout le monde en parle, et personne ne paraît vraiment concerné ou l'inverse. **Mais parler de quoi exactement ?**

J'ai choisi de retenir la définition de **l'OMS de 2006** pour montrer l'étendue très vaste du champ : « *La notion de sexualité humaine renvoie à la globalité de l'être humain dans ses dimensions aussi bien, biologique, psychoaffective que sociale. La sexualité est un aspect central de l'être humain, tout au long de la vie et prend en compte le sexe, les identités et les rôles socialement associés aux genres, l'orientation sexuelle, l'érotisme, le plaisir, l'intimité et la reproduction. La sexualité est vécue et exprimée sous forme de pensées, de fantasmes, de désirs, de croyances, d'attitudes, de valeurs, de comportements, de pratiques, de rôles et de relations. Si la sexualité peut inclure tous ces aspects, tous ne sont pas toujours exprimés ou expérimentés. La sexualité est influencée par l'interaction de facteurs biologiques, psychologiques, sociaux, économiques, politiques, culturels, éthiques, juridiques, historiques, religieux et spirituels.* »

Durant mes différents stages, j'ai pu constater qu'il n'était pas si aisé de parler de sexualité. C'est souvent par le biais d'une demande de contraception, d'IVG, qu'il peut être évoqué des expériences, des questions, des doutes, des malaises. Par le biais d'informations transmises par les CCF, il peut s'agir d'aller plus vers une exploration de la situation. C'est au professionnel de permettre un espace suffisamment sécurisant d'écoute et de non jugement pour permettre aux personnes d'aller plus précisément dans la demande parfois implicite. Ainsi, la question de la sexualité paraît demeurer taboue mais plus légitimée à être abordée dans un lieu d'écoute comme un **Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF)**.

## **II. L'influence des médias sur la sexualité :**

Au travers de notre éducation, de notre expérience et de nos croyances, nous nous forgeons une image de nous-même et de l'autre en tant qu'être sexué.

C'est une image qui peut être empreinte de notre environnement sociétal souvent très érotisé.

On retrouve entre autres cette érotisation à travers le monde publicitaire. Influence-t-il notre façon de parler de sexualité ?

### **1. Les publicités : monde imaginaire ?**



Dans les **images publicitaires**<sup>5</sup>, les médias, l'utilisation de la sexualité ou de l'érotisme sont omniprésents. Parfois, comme le montrent ces publicités, on en vient même à se questionner sur le lien entre le produit et l'érotisation exposée.

La position des corps, l'attitude montrées recherchent souvent un effet inattendu et excitant.

L'achat du produit semble assimilé à une **certaine jouissance**. Il cherche à véhiculer une image du plaisir formaté et généralisé.

Dans notre société consumériste, consommerait-on des produits ou du sexe de la même manière? La publicité conditionne des stéréotypes, des attitudes rendues générales en matière de sexualité y compris. Souvent les femmes sont montrées **soumises, nues**. Elles doivent incarner une image de la féminité **selon des normes et des genres** véhiculés par les médias.

<sup>5</sup> Publicités : Perrier- 2014/ Mir-2013/ Franke- 2018 /Prince de Bretagne- 2014

De même les hommes doivent être beaux et forts. Les stéréotypes sont très marqués et les publicités sont genrées jusqu'aux voix utilisées.

L'objectif de la publicité est d'amener à s'identifier aux personnages, voire de se mettre à leur place : « *Les images issues de la publicité et des produits de consommation influencent la façon dont on se perçoit et on se définit. Cela peut avoir un effet négatif sur la façon dont on s'exprime, par exemple dans la gestuelle, la posture ou les relations interpersonnelles, et sur les risques que l'on prend.* »<sup>6</sup>

**Que ressent-on si ces images sont loin de nous ? Est-il facile de parler de ses ressentis si l'on se sent en contradiction avec les rôles suggérés ?**

Nous pouvons constater que bien qu'il s'agisse de produits concernant les hommes et les femmes, cela ne pèse pas de la même manière.

Les publicités de parfum sont particulièrement **sexualisées**, mais aussi celles pour les voitures, les déodorants et bien d'autres. Globalement, nous pouvons constater que les publicités sont **hétéronormées**.

Par exemple, dans une publicité de parfum pour Guerlain, on voit des femmes en robe de mariée courir dans les rues à la poursuite d'un homme en costume/cravate.<sup>7</sup>



Le parfum remplace les phéromones, **l'attraction sexuelle** est permise grâce à lui.

Nous pouvons penser que toutes les femmes sont à la recherche d'un homme et même de « l'homme parfait ». A travers la publicité de parfums on peut constater que le produit est souvent utilisé dans l'optique de séduire « **le sexe opposé** ».



8

**Faudrait-il plaire à l'autre avant de se plaire à soi-même ? De fait comment se sentir bien dans son propre corps, dans ses désirs ?** Alors qu'il est important de se sentir en adéquation avec ses désirs, le message que semblent délivrer les publicités n'est pas celui-ci. Parfois, les publicités ne prennent même pas la peine de cacher leurs **messages sexistes**, comme le montrent les images ci-dessous :

<sup>6</sup> La CORPS féministe- Corps Accord- Guide de la sexualité positive- 2020- P 56.

<sup>7</sup> Publicité Guerlain- L'homme idéal- 2015

<sup>8</sup> Publicités- Jean Paul Gaultier - Le Mâle-2013/ Tom Ford-2013-2014



9



Les codes sexuels sont plus ou moins implicitement évoqués. Certaines affiches des images font directement penser à un acte sexuel. La sexualité hétéronormée, **phallogcentrée** s'impose-t-elle comme une évidence ainsi que **l'organisation des relations entre les hommes et les femmes ?**

On constate néanmoins depuis quelques années une **évolution** dans l'approche de l'image des femmes et des hommes que ce soit dans le domaine de la publicité ou de la mode.

Il semble en effet important de **ne pas renforcer ces stéréotypes** afin de déconstruire des préjugés et de **permettre un épanouissement personnel** car : « *La définition et le maintien de rôles genrés et de stéréotypes sexuels contribuent à encourager la consommation en donnant l'illusion qu'un produit a été pensé précisément pour les besoins de chacun.e.* »<sup>10</sup>

Dans les animations proposées par les CCF, il s'agit de permettre une réflexion sur ce que cela fait vivre en fonction de sa propre expérience.

## 2. Les magazines féminins : influenceurs de la sexualité ?

Cette injonction à avoir un corps, une attitude, une sexualité normés peut créer des **malaises sur le public**, notamment les adolescents, si cela n'est pas verbalisé, échangé. Cette pression peut venir des **pairs**, des **parents**, d'un **climat sociétal**. Il semblerait en effet que nous évoluons dans une société qui laisse à penser qu'elle nous offre davantage de libertés alors qu'elle nous impose pourtant des normes corporelles très précises. J'ai pu constater dans les animations et les entretiens qu'il était important de permettre une réflexion sur ces stéréotypes qui enferment plus qu'ils ne laissent une liberté d'être.

Le phénomène d'**hypersexualisation** se retrouve dans les technologies d'information (TV, Internet) et de communication (réseaux sociaux). Il peut être intéressant de s'interroger sur la manière dont les jeunes l'intègrent dans leur développement et la construction de leur vie psychique. On peut penser que cela peut les inciter à aller vers une sexualité normée par des codes types et des attitudes formatées (sexistes par exemple). Il semble important de faire réfléchir sur ce qui nous agit, ce par quoi nous sommes **imprégnés**.

<sup>9</sup> Publicités-LG Au secours des femmes-2004/ Le temps des cerises-2019/ Moulinex- 1961/Campagne Babette-2008-Agence Quai des Orfèvres/Diner dansant- Le Gasparin-2019

<sup>10</sup> La CORPS féministe- Corps Accord- Guide de la sexualité positive- 2020- P 47.

En feuilletant des **magazines féminins**, je constate qu'ils vont au-delà de nous transmettre des standards de beauté mais qu'ils nous indiquent également comment se comporter pour avoir une sexualité « épanouie ». Selon **Anne Steiger** « 20 % des titres de couvertures en presse féminine sont liés à la sexualité. L'objectif étant « si le journaliste en parle, le concept prend vie ». »<sup>11</sup> Cela questionne sur l'impact que les ouvrages peuvent avoir sur les lecteurs de tout âge. Il peut être aussi parfois plus facile de se conformer à ces « diktats » que de se questionner et d'en parler.

**Maia Mazaurette** met en évidence que : « *Pour s'amuser sexuellement, on nous propose toujours des pratiques qui nous font mal, qui nous font nous sentir pas très désirables et éventuellement, qui nous enfoncent, qui nous insultent.... C'est toujours aux femmes qu'on demande de se faire mal.* »<sup>12</sup>

Cette chroniqueuse souligne que les femmes sont souvent considérées par les hommes comme un objet de « satisfaction masculine » dont le rôle est d'assouvir leur plaisir. Est-ce que les désirs masculin/ féminin ne se résument qu'à cela ? A force d'entendre des messages de hiérarchie entre les sexes, une obligation de se genrer et de former la famille idéale stéréotypée, certaines personnes peuvent ressentir des difficultés à se situer voire une profonde détresse.

Les échanges doivent permettre l'instauration d'un espace bienveillant afin de favoriser une fluidité pour que la parole de chacun soit respectée et **que les compétences soient mises en valeur sans prévalence d'un discours**. Cela doit permettre à la personne de mûrir sa réflexion et ses choix.

### **3. Les réseaux sociaux : moyens de communication et d'apprentissage des sexualités ?**

On constate que **les réseaux sociaux** ont une place prépondérante dans notre vie quotidienne, notamment concernant les échanges autour de la sexualité. Ils réduisent la frontière entre l'espace privé et l'espace public en un clic. Pour autant ils permettent d'avoir une **socialisation** et parfois une **reconnaissance**. Les échanges en ligne peuvent être de diverses natures.

Comme le montrent les sociologues Yaëlle Amsellem-Mainguy et Arthur Vuattoux à travers une enquête réalisée auprès de 1500 jeunes de 18 à 30 ans vivant en France : « *L'ensemble des usages en ligne (photos, vidéos, échanges ou post de liens) participent de l'affirmation de goûts dans des domaines variés et d'une présentation fine de soi. Le partage des humeurs ou des faits ayant ponctué une journée sont autant d'éléments qui contribuent à un processus identitaire* ». <sup>13</sup> L'objectif de cette enquête est de mettre en évidence l'utilisation faite d'Internet par les jeunes en matière

---

<sup>11</sup> Anne Steiger- La vie sexuelle des magazines-2006- P 24.

<sup>12</sup> Maia Mazaurette-Emission LSD France Culture « Au-delà du clitoris »- Episode 4 « Tout le plaisir est pour moi » 24/09/20.

<sup>13</sup> Yaëlle Amsellem-Mainguy et Arthur Vuattoux - Les jeunes, la sexualité et internet- 2020- P 164

de sexualité. En effet, les réseaux sociaux permettent une référence au groupe de pairs où une identification s'effectue. Ils sont largement exploités par les adolescent.e.s car ce n'est pas nécessairement vers leurs parents ou des adultes qu'elle.il.s se tournent **pour questionner la sexualité**. Ils permettent également de se regrouper en remplaçant les espaces habituels entre pairs où la parole sera plus libre et facilitée parce qu'**anonymisée**.

Il semble en effet intéressant de se questionner sur la visée des médias sociaux : « qui incluent ici des « réseaux sociaux » ( Snapchat®, Instagram®, Facebook®, Twitter® etc), mais aussi des applications de mise en relation (WhatsApp®, GoogleTalk®..) ou des plateformes plus complexes mêlant plusieurs usages (Discord®, Forum « jeunes » ou de jeux vidéo ménageant des espaces de discussion semi-privés ou privés) n'ont pas été a priori construits pour servir de « sites de rencontre ».<sup>14</sup> Et pourtant ils permettent tous de parler de sa vie, de manière **plus ou moins intime**.

Ils sont largement utilisés et les jeunes semblent s'y sentir mieux **car la pression du groupe pour parler de soi est différente**.

L' échange avec le.a professionnel.le pourra permettre d'une part de **ramener à la réalité, de favoriser la compréhension**, d'autre part de **nuancer des informations**.

Le rôle des CCF peut être de favoriser des espaces de parole avec les adolescent.e.s afin d'échanger sur ce qui a été vécu ou vu ou entendu sur ces réseaux et évoquer la **notion de respect et de la vie relationnelle, affective et sexuelle**.

Il est fondamental de rappeler que la vie intime est de l'ordre du privé, qu'elle fait l'objet d'un partage auprès de personnes choisies et que chacun a un jardin secret. Parfois, il peut arriver que les usages des réseaux sociaux dépassent l'intention, par exemple **trop révéler de soi, de l'autre**. C'est pourquoi il paraît important d'aider à chercher à comprendre dans quelles conditions et dans quelles intentions les personnes partagent leur intimité en ligne.

- Cette réalité m'évoque la situation de Catherine rencontrée au CPEF de Villefontaine. Elle déclare que son ex se montre insistant vis-à-vis d'elle. Il reste chez elle longuement, lui demande de lui raconter sa journée, la questionne sur ses relations. Catherine nous déclare ne pas souhaiter « *avoir de relation amoureuse pour le moment* » et ajoute que de fait son ex conjoint pense que « *la place est libre* ». A notre questionnement sur les stratégies qu'elle emploie pour le mettre à distance, elle déclare : « *je ne peux pas vraiment le chasser car il m'aide avec les enfants* ». Catherine nous informe que la veille, il lui a demandé de poster des photos intimes et qu'elle n'a pas « *pu refuser* ». Elle ajoute : « *Au fond c'est pas bien grave, j'ai l'habitude avec lui* ». Elle exprime que cela lui fait du bien d'en parler avec nous car elle « *n'en parle à personne* ». Catherine semble se sentir seule dans ce qu'elle vit.

---

<sup>14</sup> Yaëlle Amsellem-Mainguy et Arthur Vuattoux - Les jeunes, la sexualité et internet- 2020- P 146.



Le fait de nous en parler semble la rendre moins isolée. En effet, elle paraît un peu « perdue » dans sa situation et ne plus savoir si son refus de poster des photos est légitime ou non.

Est-elle dans une situation d'emprise ?

Il m'a semblé tout d'abord important de l'amener à revaloriser l'estime qu'elle pouvait avoir d'elle-même. L'amener à resituer sa situation, a permis l'émergence d'une prise de position personnelle à un moment où elle semblait vulnérable et influencée. Par exemple, lorsque Catherine nous demande si nous trouvons « normal » qu'elle poste des photos d'elle intimes, il semble important de lui rappeler qu'elle peut dire « non » et s'opposer à ces pratiques si elle n'en a pas envie. La CCF la questionne sur son propre ressenti : « *trouvez-vous cette demande abusive ?* ». Quand la CCF parle de la notion de respect, Catherine dit : « *normalement il devrait accepter que je refuse* ». Nous lui demandons alors ce qu'elle peut envisager pour se protéger, elle répond : « *je peux lui dire oui et ne pas le faire, il va oublier l'idée* ».

L'échange avec la CCF permet ainsi à la personne de cheminer. De même proposer un accompagnement peut **aider à élaborer des changements et des stratégies pour se protéger**. Pourquoi certaines dimensions de l'intimité ne sont pas montrées ou d'autres sont exposées ? Cela peut dépendre **de son milieu d'appartenance familial, culturel, amical ou d'un contexte d'emprise...**

Au travers de leur enquête Yaëlle Amsellem-Mainguy et Arthur Vuattoux ont pu constater que : « *Certains entretiens ont cependant permis de rappeler à quel point le dévoilement de l'intime résultait d'un équilibre partagé entre enquêteurs et enquêtés quand à ce qu'on accepte d'exposer de soi, dans la manière dont on se positionne face à une parole parfois accordée pour la première fois sur un sujet généralement peu exposé publiquement* ». <sup>15</sup>

Il semble important de rappeler la légitimité d'accepter ou de refuser de parler de son intimité. La sexualité en « ligne » peut être un moyen de se sentir protégé.e particulièrement quand on se trouve **vulnérable** car elle évite un face à face voire un contact charnel. Pour autant, il est possible de ne pas mesurer à quelle vitesse des images ou des films peuvent circuler sur les réseaux et ne pas toujours savoir comment **s'en protéger**. En effet, cette vie « en parallèle » peut paraître séduisante, puisqu'elle se déroule hors du regard direct de l'autre, cependant elle peut « mettre à nu » virtuellement et visiblement hors champ de la **réalité**.

#### **4. Le visionnage de films pornographiques : manière de s'informer ?**

La pornographie a été assez vite censurée par son usage car il était considéré qu'elle pouvait avoir une mauvaise influence sur les personnes et qu'elle était **amorphe**. Cette question de

---

<sup>15</sup> Yaëlle Amsellem-Mainguy et Arthur Vuattoux - Les jeunes, la sexualité et internet- 2020- P 16.

moralité, il me semble ne doit pas être confondue avec le **vécu du visionnage** et ce qu'il peut engendrer. A une certaine époque il était plus compliqué d'y accéder. Aujourd'hui, les réseaux de communication se sont largement étendus et elle « s'impose » à tous, y compris aux plus jeunes. Ils peuvent être soumis à des images brutales sans y être préparés. Pour autant comment contrôler les usages puisqu'ils sont souvent tabou dans leur utilisation ?

Le visionnage de **films pornographiques** peut être un moyen de s'informer sur les rapports sexuels et les différentes postures sans être confronté au regard de l'autre.

Dans les animations il peut être question, quand certains mots sont évoqués, d'en interroger l'origine pour parler de la pornographie et de ses représentations.

Lors d'échanges avec des CCF, elles ont pu confirmer que les garçons semblent davantage se servir des vues de films pornographiques pour pouvoir échanger entre pairs, souvent pour « rire » et parler de leurs « prouesses » réalisées ou fantasmées. La pornographie peut montrer des pratiques sexuelles comme étant la réalité ou la norme, notamment au travers de la soumission des femmes et de l'exploit sexuel pour les hommes.

Bien sûr la libération sexuelle et les récents changements de mentalité ont permis et/ou révélé de nouvelles pratiques, points de vue mais résistent les stéréotypes selon lesquels les femmes doivent satisfaire « l'homme » et faire en sorte de lui plaire. C'est pourquoi : *« La pornographie donne une impression de grande liberté, en effet elle libère les tabous qui ont longtemps pesé sur la sexualité et permet d'imaginer que les comportements peuvent se libérer par une connaissance des différentes pratiques . En revanche elle va édicter de nouvelles « normes sexuelles » et faire courir le risque d'être enfermé dans d'autres types de comportement ».*<sup>16</sup>

Cela me paraît important d'interroger la reproduction de normes et la hiérarchie de genre pour éviter que certains points de vue ne se banalisent. Parler autour des pratiques permet d'évoquer **le respect mutuel et favorise des compétences pour faire des choix personnels**. C'est ainsi, que nous pouvons constater qu'aborder la sexualité n'est pas si facile, et l'explorer demeure sous des aspects tabou. Cela peut être compliqué pour des parents d'aborder la sexualité avec leurs enfants et qui plus est d'évoquer le visionnage de films pornographiques.

Les réseaux sociaux , Internet , l'accès facile à la pornographie **modifient la manière d'entrer en relation et de penser la sexualité** même si l'on sait que l'information n'est pas toujours juste : « Nous vivons dans l'illusion d'être affranchies car nous parlons de « sexe », mais finalement assez peu de « sexualité ».<sup>17</sup> Le travail des CFF ouvre un espace d'échange sur les différentes identités de genres et orientations sexuelles, il permet d'aider à **être en phase** avec son corps, ses émotions, ses ressentis, les autres.

---

<sup>16</sup> Laurence Communal-Christophe Guigné-Claude Rozier- Education à la sexualité au collège et au lycée- 2010 - P 146.

<sup>17</sup> Ovidie -A un déclic du pire. La protection des mineurs à l'épreuve d'Internet-2018-P68

Ce qui m'est apparu le plus important est d'accompagner les personnes à réfléchir autour de la question du désir, de ses émotions propres car la façon de se renseigner ou d'en parler pourra influencer son accès à la sexualité. Les mots et les représentations agissent sur la **manière de se percevoir**.

### **III . Evolution de la société : lever le tabou**

#### **1. Permettre la parole:**

*« Il y a beaucoup de façons de parler, quelquefois on peut parler et personne entend personne. » Ginette Francequin.*

Le monde dans lequel nous nous inscrivons contribue à influencer notre sexualité. De même notre milieu d'appartenance ainsi que nos expériences de vie y participent.

**Ouvrir des espaces d'échange**, c'est accepter de laisser venir la parole comme elle se présente. Le travail des CCF va permettre une réflexion, **valoriser les parcours** même s'ils ne sont pas « standards ». J'ai pu constater lors des entretiens que la temporalité est importante, l'entretien est comme une « ballade » où le rythme de la personne est respecté.

Le principe de **l'Ecoute Active**, des travaux de **Carl Rogers**, permet d'utiliser des questions ouvertes et la reformulation. Elle consiste à s'assurer que l'on a bien compris ce que voulait dire la personne. Carl Rogers insiste davantage sur la posture de l'écouter basée sur la personne que sur les techniques utilisées en tant que telles. En effet, **accueillir la personne, se présenter, rappeler le cadre et la confidentialité sont des éléments indispensables à la relation d'aide**.

-Sonia vient au centre de planification depuis 4 ans, elle habite Bourgoin-Jallieu mais souhaite toujours s'adresser au CPEF de Villefontaine. Lorsque la CCF lui indique celui de Bourgoin Jallieu, Sonia lui dit qu'elle « *se sent en confiance ici* ». A cet instant, je pense en effet que la confiance instaurée sur ce CPEF permet un suivi et est fondamentale à la relation d'aide. Sonia évoque ce jour une possible grossesse, qu'elle ne souhaite pas poursuivre. Elle semble avoir besoin d'être écoutée, dit que : « *C'est trop compliqué pour moi de prendre la pilule à heure fixe du fait de mon travail mais mon ami ne veut pas de préservatif car il n'aime pas la sensation* ». La CCF la questionne plus avant sur le contexte de ses pratiques et demande si Sonia a eu la possibilité d'en parler à son compagnon. Elle répond qu' « *en fait mon copain ne s'inquiète pas trop de ma contraception car il pense que c'est mon problème ; seulement moi j'en ai marre de faire des tests de grossesse* ».

La CCF en écoutant la demande et les besoins renseigne sur les différents moyens de contraception dont elle avait déjà parlé. Elle essaie de comprendre ce qui fait frein par rapport à la prise d'une contraception. Sonia souhaite y réfléchir et reprendra rendez-vous.

Elle se sent en sécurité au centre de planification car elle peut évoquer sa sexualité et être respectée dans les choix qu'elle prendra. Il est important de lui laisser le temps de la réflexion car elle semble hésitante. Il s'agit de lui redonner de l'autonomie et de la revaloriser dans une situation qui paraît compliquée pour le moment. Lorsque la parole est prise en compte cela permet aux personnes accueillies de se centrer sur leur situation propre.

- Inès vient pour la seconde fois au CPEF d'Echirrolles. Elle souhaite faire un test de grossesse. La CCF la questionne sur son ressenti, sur ce qui s'est passé pour elle depuis la dernière visite. Inès nous renseigne : « *Je suis allée à l'hôtel contre l'avis de ma mère. J'ai eu à nouveau un rapport non protégé mais depuis j'ai eu mes règles* ». Elle nous informe que ses sœurs et sa mère régissent les rapports avec son ami. Elle explique : « *J'ai pu informer mon copain des risques liés au liquide séminal et il s'est retiré* ». La CCF lui demande si elle a pu réfléchir à un moyen de contraception, Inès répond : « *J'ai décidé de prendre la pilule car les effets secondaires sont moins pires que les risques d'une éventuelle grossesse et je ne veux pas de préservatif* ». Je reprends l'historique des deux entretiens, en questionnant autour des rapports non protégés. Inès dit avoir cheminé depuis le dernier rendez-vous et être en confiance pour parler de sa situation. Elle précise qu'elle a pu parler à son ami de l'angoisse qu'elle vit durant les relations sexuelles non protégées. Elle dit se sentir plus sereine depuis qu'ils en ont parlé et qu'elle a compris qu'elle peut changer de moyen de contraception, si la pilule ne lui convient pas. Il m'a semblé important de l'accompagner vers le choix d'un moyen de contraception. Inès paraissait avoir des difficultés à se positionner aux vues de l'interférence de son entourage dans sa vie de couple. Notamment sur le fait qu'il la considérait « trop jeune » pour avoir des relations sexuelles.

La parole d'Inès illustre bien la citation tirée du guide de la sexualité positive : « *La sexualité est une façon d'être, de se sentir et aussi de se donner du plaisir et d'en donner aux autres. Elle peut insuffler à la personne qui l'expérimente un élan positif et fort et permet d'approfondir les relations les plus intimes. A l'inverse, elle peut être la source d'un profond malaise.* »<sup>18</sup>

Il est important de ne pas être dans l'interprétation des dires de la personne mais de l'aider à mettre des mots sur sa situation.

### **Que produit la parole de la CCF ? Comment celle-ci traverse les personnes ?**

Poser des questions ouvertes, utiliser **la reformulation** permettent de cheminer et de se dégager éventuellement de formes de pression. Il est fondamental de **travailler en équipe** afin de réajuster sa posture si nécessaire et d'avoir des retours sur sa pratique. Face à certaines situations, il peut être possible de se faire « embarquer » dans un ressenti d'urgence, dans des

---

<sup>18</sup> La CORPS féministe- Corps Accord- Guide de la sexualité positive- 2020- P 19.

émotions. Il est important d'interroger sur le **réseau** de la personne et de son **entourage** pour considérer l'ensemble des appuis possibles.

La pratique dans les CPEF est **de questionner systématiquement sur les violences vécues, qu'elles soient actuelles ou antérieures**. Cela peut permettre d'ouvrir sur un dialogue.

Dans le cadre des violences sexuelles ou conjugales, le respect du rythme de la personne est d'autant plus indispensable que le vécu est difficile et douloureux.

J'ai pu remarquer que les personnes rencontrées peuvent parfois être en difficulté à faire part de leur vécu. Est-ce le poids du regard de l'autre, du tabou qui peut demeurer à l'égard de certains sujets sensibles, la gêne ou la honte à ne pas arriver à évoquer une relation sexuelle (non) désirée, une grossesse (non)souhaitée ? Par crainte de ne pas être entendu.e.s ? (et de revivre émotionnellement les scènes vécues).

La posture des professionnel.les accompagnera des réticences qui sont à respecter.

Il est indispensable **de ne jamais mettre la parole en doute cela consolide ce droit à dire**.

## **2. Parler dans une société patriarcale de violences conjugales et sexuelles :**

Au cours des années, les femmes ont acquis des **droits** (économiques, citoyens, sociaux...). Cependant un écart persiste toujours entre les droits acquis et la réalité. La **société patriarcale** influence notre manière de considérer la sexualité en terme de normes, avec une forme de rigidité aux rôles assignés. **L'infériorité supposé du statut des femmes** provoque-t-il parfois une impossibilité à parler dans les situations de **violences conjugales** ?

La question des violences conjugales n'est apparue dans l'espace public que **vers les années 1980**, consécutive aux mouvements féministes pour **l'émancipation des femmes** : « *Dans la deuxième moitié du XXème est apparue une nouvelle donne avec la revendication du développement d'une intimité personnelle au sein de l'intimité familiale. L'intimité n'est ni l'espace public ni l'espace privé, mais un espace protégé par la pudeur sur le plan psychique et par les lois qui en garantissent le droit.* »<sup>19</sup> Les luttes féministes ont amené les politiques à se préoccuper des violences conjugales qui étaient considérées comme du domaine **du privé** puisque faisant partie de la cellule familiale.

Pour autant, on constate par exemple que l'ordonnance de protection de juillet 2010 n'est pas toujours appliquée faute de jugements ou de moyens donnés. Cela m'a amené à m'interroger sur la manière d'accompagner les femmes en situation de violence face à cette réalité.

Lors de mes stages plusieurs femmes ont pu évoquer leurs difficultés à porter plainte et à la voir aboutir : « *Selon l'Observatoire National des Violences Faites aux Femmes (ONVF), en 2018,*

---

<sup>19</sup> Laurence Communal-Christophe Guigné-Claude Rozier, Education à la sexualité au collège et au lycée. P 165.

*seulement une femme victime de viol sur dix déclarait avoir déposé plainte ; et 1 à 10% de ces plaintes avaient abouti à une condamnation.*"<sup>20</sup>

Parfois en référence à des croyances, des valeurs culturelles, une souffrance, il est compliqué voire impossible de parler de violences subies notamment d'ordre sexuel. L'indicible devient davantage parlé grâce aux nombreux mouvements comme **#metoo** ; **#balance ton porc** et aux luttes précédentes pour dénoncer la **réalité masquée**. De même les campagnes de prévention concourent à lever le tabou et à créer des espaces de dialogue sécurisés<sup>21</sup>.

J'ai eu l'occasion de rencontrer des femmes qui étaient ou avaient été victimes de violences. Elles m'ont touchée par leur vécu, leur malaise à évoquer leur impuissance et leur souffrance.

-Laura a une fille de 18 mois et un fils de 4 ans. Elle est séparée d'avec le père des enfants depuis 1 an mais il vient garder régulièrement les enfants chez elle. Lorsque Laura se présente, elle dit clairement ne pas savoir ce qu'elle peut attendre de cette structure, du professionnel qui est en face d'elle. Que peut-elle exprimer ou taire de son histoire ? Elle relate : « *L'Assistante Sociale m'a parlé de violences conjugales mais ça m'a fait peur. Pour moi les violences c'est frapper ou un viol. Je suis complètement dans le flou, c'est pour ça qu'elle m'envoie là* ». Lorsque la CCF lui demande pourquoi a été évoqué le terme de « violence », elle répond : « *C'est vrai que des fois il m'étrangle pour me faire un bisou, il met la main à l'entrejambe quand j'ai pas envie* ». La CCF l'interroge sur son ressenti par rapport à ces agissements, Laura indique : « *J'ai peur constamment* » « *Je ne veux pas qu'il aille trop loin* », « *Des fois j'arrive à dire non, des fois c'est trop dur* ». La CCF la questionne sur le contexte de la séparation. Laura nous informe que son ex-conjoint l'avait mise à la porte et ne voulait pas qu'elle travaille pour se consacrer à leurs deux enfants. A-t-elle conscience que c'est une forme de violence économique ? Qu'est-ce qu'elle imagine de l'aide que nous pouvons lui apporter ? La CCF interroge sur ses moyens financiers actuels et les alternatives possibles pour la garde de ses enfants. Ce qui semble poser problème est le peu de relais qu'a Laura pour garder les enfants à certains moments. Elle dit « *je ne veux pas qu'il croit que je dois céder parce qu'il me dépanne avec les enfants, pour moi c'est fini* ». Nous échangeons autour de la notion d'emprise et de consentement. Quelles sont ses représentations ?

Je comprends que permettre une parole dans cette situation, c'est demander à la personne accueillie **de définir et formuler ses priorités dans sa demande d'aide**. Nous essayons de l'aider à nommer explicitement les formes de violences exercées. Je constate que le rappel de **la loi**, même si cela semble encore « flou » paraît sécuriser Laura. Elle paraît dans un « état de sidération » qui la conduit à ne plus s'autoriser à penser ou à faire car elle ne se sent ni protégée

---

<sup>20</sup> Collectif- Notre Corps nous-mêmes- Ecrit par des femmes pour des femmes-2020- P 339.

<sup>21</sup> Voir annexe 21.

ni légitimée. En effet : « *La violence sexuelle porte atteinte à l'intégrité sexuelle de la victime : elle dépasse la sexualité elle-même, en ce sens que, par cette violence, l'agresseur vise à dominer l'autre personne dans ce qu'elle a de plus intime. Il s'agit d'agressions sexuelles, de harcèlement, d'intimidation, de manipulation, de brutalité en vue d'une relation sexuelle non consentie, etc. Certaines victimes consentent à des relations sexuelles dans l'espoir de maintenir la paix et d'éviter la violence.* »<sup>22</sup>

J'ai pu appréhender le fait qu'il est fondamental dans une relation d'emprise de **restaurer la parole**, de considérer la personne en tant que personne à part entière, dans **son individualité** puisque tout a été fait pour qu'elle n'ait plus droit de penser, désirer, ... parler.

La relation d'aide permet de valoriser ce qui a été mis en place. Dans cette situation, Laura nomme par exemple ses efforts pour veiller sur ses enfants et trouver un travail.

Chaque situation est singulière et la posture des CCF est sans cesse réajustée dans **une congruence**. Selon **Carl Rogers** : « C'est quand le thérapeute est pleinement et correctement conscient qu'il vit immédiatement l'expérience dans la relation avec autrui, qu'il est pleinement congruent. Si cette congruence n'est pas présente à un degré important, il est peu probable qu'une connaissance authentique puisse apparaître. »<sup>23</sup>

Il me semble que de prendre en compte la situation de violence permet parfois une **déculpabilisation** car la personne peut ressentir de la honte et de la culpabilité. Aussi, l'accompagnement peut l'amener à avoir un changement de regard sur sa place en tant que femme et l'aider à retrouver une meilleure estime d'elle-même.

Le rôle des CCF est d'aider la personne à mettre des mots sur sa situation, de co-construire avec la personne des solutions à partir d'une demande qui s'élabore au fur et à mesure des entretiens. C'est ce qu'indique **Ginette Francequin** quand elle dit : « *Les possibilités d'intervention des professionnels se situent au croisement de la connaissance du processus de victimisation, de la compréhension des étapes subjectives telles qu'exprimées par les femmes, des évolutions législatives et de celles en cours dans la société* ». <sup>24</sup> Certaines femmes victimes de violences peuvent connaître des difficultés à faire évoluer leur situation voire même renoncer à leur demande d'aide. Les situations de violence sont difficiles à entendre et elles peuvent confronter les CCF à un vécu d'impuissance.

### **3. Eclairer sur la notion de consentement :**

**Dans les années 68, lors de la libération sexuelle, le slogan : « il est interdit d'interdire »,** était en réaction à des mœurs rigides et strictes. Il a montré aussi ses limites car il est essentiel qu'une société ait des interdits. Il semblerait que trop permissive, elle pourrait mettre en danger

---

<sup>22</sup> La CORPS féministe- Corps Accord- Guide de la sexualité positive- 2020- P 65.

<sup>23</sup> Carl Rogers- Le développement de la personne- 1998- P 191.

<sup>24</sup> Ginette Francequin - Tu me fais peur quand tu cries ! Sortir des violences conjugales- 2010- P175.

et trop restrictive ne pas permettre de liberté. Il paraît fondamental d'être en capacité de se décentrer de ses propres références internes afin d'entendre d'autres positionnements, questionnements. Cela permet également d'aborder la notion de consentement indispensable à toutes formes de sexualités.

J'ai souhaité reprendre cette définition de **Yaëlle Amsellem-Mainguy et Arthur Vuattoux** qui met en avant trois formes de négociations dans cette notion de consentement :

« -une négociation intime : c'est-à-dire de soi à soi, à travers laquelle chacun doit pouvoir définir ce qu'il est prêt à faire ou à accepter dans son propre intérêt, selon ce que tel ou tel acte va lui apporter ;  
- une négociation contractuelle, c'est-à-dire de soi à l'autre, qui implique un ajustement mutuel des désirs, une mise en place de réciprocité ou d'unilatéralité, un compromis ou une acceptation ;  
- une négociation collective, c'est-à-dire de soi aux autres, car l'individu juge aussi sa décision au regard de normes sociales, dictées par l'ensemble de la société, les pairs, la morale, la politique etc..<sup>25</sup>

Les CCF sont amené.e.s à questionner sur **la notion de sphère privée, d'intimité et de fait celle du consentement.**

- Zoé vient avec un ami, néanmoins elle ne souhaite pas qu'il assiste à l'entretien. Elle dit rapidement « *Je suis bien contente de parler de ça librement, j'ai le cœur fermé depuis quelque temps, je ne comprends pas pourquoi, il est gentil, respectueux, je devrais accepter ses avances... Il prendra soin de moi mais je ne sais pas si j'ai des sentiments pour lui* ». Elle ajoute : « *Je n'arrive pas vraiment à être claire, pourtant c'est très clair dans ma tête, vous trouvez ça normal ?* ». Zoé affirme : « *lui ne se doute pas de ce que je traverse* ». En effet, l'écoute que la personne vient trouver est importante. Elle peut permettre de (ré)assurer sur ses propres croyances, d'y voir plus clair dans sa situation. Les pressions affectives, sociales, normatives peuvent engendrer des difficultés à dire non et influencer son propre consentement. Est-ce par obligation, pour faire plaisir à l'autre que l'on peut être amené.e à accepter une relation sexuelle ?

- Clara se présente au CPEF pour la troisième fois, elle souhaite parler de sa relation amoureuse. Elle décrit une situation de violences familiales, qui a cessé il y a quelques mois. Elle dit « *ressentir une pression* » et souhaite comprendre « *si c'est normal de ressentir ça* ». Clara semble en **adaptation permanente**, pour que l'autre reste « tranquille ». Nous pouvons penser que du fait des violences vécues, ce qu'elle ressent ne doit pas être là, comme si elle n'était plus en correspondance avec ses **propres ressentis**.

Comme si la « norme » s'était déplacée dans son histoire. Les violences familiales vécues semblent l'avoir placée dans une posture de soumission ce qui la met en difficulté dans la relation avec son ami. Il lui est proposé de revenir à des entretiens afin de travailler sur les

---

<sup>25</sup> Yaëlle Amsellem-Mainguy et Arthur Vuattoux - Les jeunes, la sexualité et internet- 2020- P 130.



violences familiales passées, en considérant qu'elles ont peut-être un impact sur ce qu'elle vit au présent, notamment dans la relation avec son ami. Les entretiens peuvent l'amener à se repositionner et de se sentir plus en connexion avec ses émotions en les légitimant.

Certaines formes de pressions, de violences peuvent s'exprimer de manière insidieuse et s'apparenter à une forme de pouvoir plus ou moins consciente d'une personne sur une autre. Ces pressions peuvent s'exprimer au travers de rapports sexuels (quotidiens, plus ou moins consentis, sans contraception), de pratiques sexuelles (fellation, relations orogénitales, sodomie...), jusqu'à ce qu'on nomme aujourd'hui une véritable **culture du viol** entretenue par ce qu'on appelle la « **zone grise** » ( un NON pas assez affirmé, une tenue vestimentaire et gestuelle implicite). L'ensemble de ces comportements banalise le sexisme et la violence :

*« Cet imaginaire repose sur des préjugés profondément ancrés selon lesquels les hommes auraient des « besoins » sexuels irrépressibles, mais devraient aussi nous « conquérir », nous « prendre », en nous forçant un peu pour que nous finissions par nous abandonner à ce que nous désirerions prétendument depuis le début. »<sup>26</sup>* En effet, il m'a semblé que les préjugés pouvait empêcher de dire ses difficultés à vivre des pratiques sexuelles compliquées voire obligées. De même des fonctionnements inégalitaires renforcent les violences qui renforcent à leur tour un **rapport asymétrique** où l'un a le pouvoir sur l'autre. Il est fondamental de considérer que la liberté de pratiques sexuelles existe mais les personnes concernées doivent être consentantes et conscientes de ce qui est décidé. C'est pourquoi, il est toujours présent dans la pratique des CCF d'aborder la notion d'intimité. Parfois cela peut être au détour de sujets comme l'anatomie, les Infections Sexuellement Transmissibles, les relations ...il est important de rappeler que céder n'est pas consentir.

Certains outils peuvent être utilisés comme le **violentomètre**<sup>27</sup> qui permet de mieux visualiser l'escalade de la violence et la part que celle-ci prend dans sa vie.

#### **4. La sororité pour s'affirmer :**

« Attitude de solidarité féminine. » Le Larousse

Ce concept est né dans les années 70. Il est issu des mouvements féministes. Le MLF le portait dans son chant « **Hymne des femmes** ». Il est de nouveau mis en avant au travers des situations de violences, d'abus sexuels médiatisés depuis nombreuses années et particulièrement depuis le mouvement # **Me too**. L'objectif de ce concept devenu politique paraît être de différents ordres. La sororité permet de mettre en valeur la parole des femmes, de dénoncer les rapports de domination et de violences, les féminicides qu'elles peuvent subir et qui demeurent parfois impunis. Il est question de parler de leur statut et de leur propre histoire.

---

<sup>26</sup> Collectif- Notre Corps nous-mêmes- Ecrit par des femmes pour des femmes-2020- P 338.

<sup>27</sup> Voir annexe 27.

Il m'a semblé intéressant d'aborder de cet élan de sororité qui part d'une envie, d'un besoin d'être entendu.e et de parler d'une seule voix.

La sororité peut s'exprimer au travers de collages, de pochoirs dans la rue afin de **se réapproprier l'espace public**. Il s'agit du même espace public où il est « admis » de ne pas se rendre à n'importe quelle heure ni dans n'importe quelle tenue (quand on est une femme).

Cela permet de **rendre visible** ces violences relevant de la sphère privée afin de ne plus les ignorer et ne pas les oublier. Cette attitude tend à **élargir les messages de solidarité habituels**. Elle fait écho et soutien à des femmes qui seraient seules et dans le silence. De nombreux messages se veulent explicites et nominatifs<sup>28</sup>.



<sup>29</sup>Les violences faites aux femmes peuvent leur être précisément faites parce qu'elles sont des femmes.

La sororité s'exprime par le fait d'être en **résonance**, de **veiller les unes sur les autres et de défendre les droits des femmes à être entendues et respectées**. Les pochoirs montrent des vulves, des clitoris et diffusent un savoir sur l'anatomie féminine. Ce mouvement souhaite engager à l'émancipation et au réinvestissement du corps féminin.

#### **IV. Evolution de la notion de plaisir sexuel:**

##### **1. Evolution des mentalités et dicibilité :**

Il m'a semblé que peu de personnes reçues évoquaient le plaisir lié à la sexualité.

La norme de dicibilité influence-t-elle ce qui est dit ? De fait, les personnes semblent parler en fonction de leur perception de ce que « peut entendre » leur interlocuteur. Qu'est-ce qui est tabou dans l'idée de parler de sexualité ?

**Est-ce le fait de parler du plaisir ?** Il semble plus facile d'évoquer certains problèmes liés à la sexualité que du plaisir éprouvé et recherché.

Au cours du Siècle des Lumières<sup>30</sup>, la recherche du plaisir n'est pas condamnée, voire plutôt valorisée, y compris pour les femmes. La sexualité n'est pas réservée qu'à la procréation même si l'on considère que **le plaisir éprouvé y participe**. Par ailleurs **la masturbation** est interdite

<sup>28</sup> « « Papa, il a tué maman », « Elle le quitte, il la tue », « Féminicides : on ne veut plus compter nos mortes », « Aux femmes assassinées, la patrie indifférente », « Gaëlle, enceinte, poignardée par son ex. 24<sup>e</sup> féminicide ».

Cécile Bouanchaud. Article du 14/09/20-Journal Le Monde- « Aux femmes assassinées : la patrie indifférente ». Photos : Camille Gharbi

<sup>29</sup> Photos de pochoirs prises à Grenoble en 2020.

<sup>30</sup> XVII et XVIIIème siècles.

car elle ne contribue pas à la reproduction. **Jusqu'aux années 1950-60**, le plaisir féminin est occulté. Les femmes doivent être « chastes » et fidèles à leurs maris. **Les mouvements féministes** vont réintroduire la notion de plaisir qui sera mise en avant voire même omniprésente et obligatoire.

Par le biais des entretiens réalisés, j'ai eu l'occasion de voir que le plaisir lié à la sexualité peut être abordé lors d'une délivrance de contraception. Cela peut être l'occasion de parler des interactions, des relations de couple. Aussi, parler des **sensations corporelles semble essentiel et permet également d'aborder la notion de plaisir.**

J'ai pu constater que certaines femmes connaissaient bien leur corps, les moyens de contraception et n'avaient pas envie, besoin, que l'on aille plus en avant dans les questionnements. D'autres femmes, au contraire, n'avaient pas de point de vue ou de connaissance et attendaient davantage que la professionnelle les guide en fonction de leur situation. Certaines évoquent leur moyen de contraception avec leur entourage, d'autres considèrent que c'est de l'ordre du « privé ».

*« Les corps, en effet, et donc la sexualité, sont encore trop souvent appréhendés selon (...) les manières acceptables de solliciter les rapprochements sexuels, de concevoir le plaisir sexuel, qui seraient distinctes en fonction du sexe. Ces représentations limitées de la sexualité humaine (...) contribueraient de surcroît à présenter une sexualité associée au plaisir pour les garçons et à la gestion du risque pour les filles».<sup>31</sup>*

Renseigner sur la contraception, peut être aussi l'occasion de parler du ressenti de la personne, de son corps, de la relation à l'autre mais aussi de son vécu lors de la relation sexuelle.

C'est **laisser un espace pour parler des différences, des difficultés, des craintes, des envies.** Ainsi, l'histoire de la personne et son rapport à celle-ci, dans une société donnée conditionne ce qui peut être dit. La posture d'écoute, de **bienveillance et d'ouverture** du professionnel peut encourager à parler de ce qui est utile pour la personne. J'ai l'impression qu'engager une parole c'est aussi favoriser une **diversité des discours et des pratiques sexuelles.** De fait la personne peut davantage évoquer à son rythme ce qu'elle souhaite nommer de son plaisir ou de son déplaisir relatif à sa sexualité.

## **2. Plusieurs formes de plaisir sexuel :**

Il existe plusieurs façons d'être dans une **excitation sexuelle** qui dépend de ce que l'on vit, où l'on se trouve, avec qui. En réalité **plusieurs formes de plaisir sont possibles** et elles évoluent tout au long de la vie.

---

<sup>31</sup> Charlie Galibert, Petit manuel du genre, à l'usage de toutes les générations. P158.

**En 1948 et 1953 sont publiés les rapports Kinsley.** Le premier concerne la sexualité masculine et le second la sexualité féminine. Ils ont pour objet de parler d'activité sexuelle d'une autre manière. Ces rapports font polémique car ils **remettent en cause certaines croyances** et abordent des sujets tabous comme l'homosexualité, l'adultère et la masturbation. Selon Kinsley, l'hétérosexualité et l'homosexualité ne sont pas forcément restrictives. Il établit une échelle, qui sera revisitée avec le terme : « asexuel<sup>32</sup> ». Aux prémices de la révolution sexuelle, il s'agit de faire entendre des pratiques sexuelles différentes dans une société hétéronormée.

Ainsi, dans les **années 1960, les sexologues William Masters et Virginia Johnson** ont fait des études sur des activités sexuelles et ont proposé **quatre phases** de stimulations physiologiques : l'excitation, le plateau, l'orgasme et la résolution. Elles ont pu mettre en évidence le rôle du clitoris dans le plaisir sexuel féminin et parler de la **jouissance féminine et concourir à la légitimer**. La jouissance est multiple et l'orgasme peut être ressenti de plusieurs manières, par exemple : *« L'orgasme est parfois léger, comme un hoquet ou un soupir paisible. Il peut s'agir d'une expérience sensorielle au cours de laquelle le corps entier irradie de chaleur. Cela peut aussi se traduire par un phénomène physique intense, voire extatique, où l'on s'abandonne complètement. »*<sup>33</sup>

**Joann Loulan en 1984,** a mis en avant un modèle qui prend en compte la dimension de la disponibilité psychique et corporelle qui est fondamentale.

Lors des entretiens de couple, il peut s'agir d'accompagner vers une restauration de la parole, de remettre du lien entre deux personnes et d'aborder ce qui ne fait plus sens. Par exemple, la sexualité peut être perturbée quand le couple est en difficulté et que l'un des deux partenaires ne se sent plus considéré. Il peut être question de parler de l'intimité du couple, du ressenti que chacun.e éprouve lors des rapports sexuels et aussi de **la disponibilité**.

Le tabou de parler de ses désirs, de ses freins peut en effet préexister à l'intérieur du couple et empêcher une évolution favorable dans la relation et la sexualité.

De même la connaissance et l'exploration de son corps sont importantes pour entrer dans la sexualité. Cependant le fait de toucher ou d'explorer son corps peut demeurer tabou pour certaines personnes, notamment en ce qui concerne la **masturbation** : *« Depuis les années 1970, la libéralisation de la sexualité et les propos des psychanalystes vont donner à la masturbation droit de cité . Ce geste est alors considéré comme faisant partie inhérente de la sexualité humaine, constituant une étape positive dans le développement psycho-sexuel. (...) Cependant cette évolution libérale de l'opinion sur la masturbation ne fait pas disparaître le tabou ».*<sup>34</sup>

---

<sup>32</sup> « Personne qui ne ressent pas d'attraction sexuelle pour les autres. » La CORPS féministe- Corps Accord- Guide de la sexualité positive- 2020- P 167.

<sup>33</sup> La CORPS féministe, Corps Accord- Guide de la sexualité positive-2020- P 84.

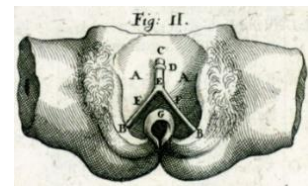
<sup>34</sup> Laurence Communal-Christophe Guigné-Claude Rozier, Education à la sexualité au collège et au lycée. P 138.

Le fait d'en parler permet de rendre l'acte de se masturber comme faisant partie du **développement psychosexuel**, de ne plus le rendre tabou en laissant à chacun la liberté d'être à l'aise ou pas.

### 3. Pourquoi le tabou du clitoris ?

L'évolution des « recommandations » de l'utilisation ou du déni du clitoris témoignent que nous sommes soumis au travers de l'histoire à des interprétations mouvantes : « *La première omerta sur le clitoris, c'est à des médecins protestants qu'on la doit, vers 1750, date avant laquelle la masturbation n'avait jamais été mentionnée* »<sup>35</sup> explique **Jean-Claude Piquard**, sexologue.

La stimulation du clitoris a été ensuite encouragée car on pense qu'il permet la libération d'ovules. Le « **Semi-écorché d'une jeune fille** » par l'anatomiste **Giulio Cesare Casseri en 1600** montre que le clitoris est déjà connu dans sa représentation actuelle. La masturbation était par conséquent librement pratiquée. Elle redevient **interdite en France en 1880**.



**En 1920**, le neurologue **Freud** et fondateur de la psychanalyse postule que l'orgasme doit être vaginal chez la femme et que la stimulation du clitoris ne concerne que la petite fille. La femme doit « se contenter » du phallus puisque de lui dépend le plaisir. Il est question de la **domination** de l'homme et de la prise de pouvoir du masculin.

Le clitoris va disparaître des livres d'anatomie au XXe siècle.

**En 1998**, l'urologue **Helen O'Connell**, met en évidence le clitoris tel qu'il est effectivement. Ainsi il est re-découvert après un siècle de silence. Le fait de redécouvrir le clitoris, ses multiples terminaisons nerveuses et ses potentialités permet d'ouvrir des possibles et surtout de parler de **plaisir sexuel féminin**. En réalité, le clitoris n'a jamais été ignoré dans les sensations ressenties mais interdit et non parlé <sup>36</sup>.

Une reproduction en 3D sera effective en 2016, créée par **Odile Fillod**, chercheuse indépendante. Elle permettra de réajuster des vérités et informations véhiculées sur le clitoris ce qui permettra aux femmes une meilleure appréhension de leur anatomie. Car : « *Ce n'est pas juste dans ma tête, c'est effectivement grand à l'intérieur du corps* ». <sup>37</sup>

Lors d'échanges, des CCF signalent que dans certaines animations, des jeunes filles méconnaissent leur anatomie voire la dénigrent : « *Je ne savais pas qu'il y avait tout ça* », « *Ah mais c'est dégueu !* ». J'ai été assez étonnée d'entendre cette réalité. Il semblerait qu'il soit tabou de parler des parties génitales, en particulier du sexe féminin et que cela peut engendrer

<sup>35</sup> France Culture- Emission LSD . Conférence Université de Nantes. « Clitoris il mérite qu'on s'y intéresse » du 30/01/18.

<sup>36</sup> Voir annexe 36- Représentation du clitoris-

<sup>37</sup> Maïa Mazaurette-Auteure- Emission LSD France Culture « Au-delà du clitoris » Episode 4 « Tout le plaisir est pour moi » 24/09/20

une manière péjorative de l'évoquer et /ou une méconnaissance du sujet. **De fait, comment parvenir à parler de sexualité ou des bouleversements physiologiques ressentis ?**

L'intérêt d'utiliser des **termes précis** tels que, « la vulve », « les lèvres », « le pénis » permet de nommer et de définir. Ceci a pour objectif de favoriser une connaissance et façon de parler de son corps qui contribuent à une meilleure estime de soi. Par ailleurs, le fait de nommer, de montrer des planches anatomiques vont de le sens de rendre **moins « invisibles » et de faire exister les organes génitaux.**

C'est pourquoi les explications sur le clitoris sont un moyen de revendiquer le plaisir féminin, **une émancipation féminine.** Il s'agit d'un enjeu politique. En effet, si l'on ne permet pas aux personnes de se définir, comment pourront-elles avoir conscience de leurs corps, de leurs désirs et prendre du plaisir ? Comment pourront-elles choisir une forme de sexualité qui leur conviennent ? Comme le dit **Delphine Gardey** : *«Le clitoris signifie la capacité d'autodétermination érotique des femmes et éventuellement le choix de certaines femmes de se passer d'une sexualité pénétrative et hétérosexuelles ou de préférer d'autres sexualités »*<sup>38</sup>.

Aujourd'hui encore, la masturbation féminine ou le plaisir sexuel féminin sont entravées au travers de la pratique **d'Excisions.** Ceci étant officiellement motivé par des références à la religion, des croyances culturelles ou sociales dans le but d'asservir la femme au plaisir de l'homme et de ne pas lui permettre d'en avoir. **C'est un processus d'infériorisation des femmes qui génère une inégalité entre les sexes :** *« Les mutilations sexuelles féminines constituent des violences portant atteinte aux droits fondamentaux de la personne, notamment l'intégrité physique, psychologique et la santé. »*<sup>39</sup>

-Lors d'un de mes stages, j'ai rencontré une femme, qui m'a particulièrement touchée. Elle venait pour faire un test de grossesse. Elle a dû fuir la Guinée, son pays d'origine, en 2019, suite à un mariage forcé, elle a vécu de la polygamie et des violences sexuelles. Au cours de la consultation, elle évoque son excision :*« Je suis certaine d'avoir eu une excision, à 8 ans. Je me rappelle du coton laissé pendant plusieurs jours ; du sang. Il y avait une fête aussi. », « Ma fille a dû se faire exciser, j'ai tout fait pour que ça ne se passe pas », « Il m'était impossible de résister aux pressions des autres ».* Maria ne pouvait décrire ce qu'on lui avait excisé précisément, et je me suis interrogée sur la connaissance qu'elle avait de son corps. Je me suis questionnée sur la manière dont elle pouvait éprouver du plaisir dans sa sexualité.

Ce qui m'a touché, au-delà de son histoire c'était aussi l'attitude de cette femme qui se « recroquevillait » au fur et à mesure de l'évocation de son histoire malgré la combativité dont

---

<sup>38</sup> Delphine Gardey- Directrice de l'Institut des études genre à la Faculté des sciences de la société- Emission LSD France Culture « Au-delà du clitoris » Episode 4 « Tout le plaisir est pour moi » 24/09/20

<sup>39</sup> Base de données mondiales site de l'UNICEF sur les Mutilations Génitales Féminines- 2020 <https://www.unicef.org/fr/protection/mutilations-genitales-feminines>

elle pouvait faire preuve aujourd'hui. Comme Maria s'adressait également beaucoup à moi, j'ai pensé que ma posture et mon écoute avaient dû être suffisamment empathiques pour lui donner la possibilité de dérouler son récit. Je me suis questionnée sur l'impact psychologique des violences subies par cette femme. Elle avait conscience des violations que son corps avait vécu et des séquelles qui en résultaient. Il m'a semblé en tous cas important que Maria sache qu'elle pouvait être entendue et considérée par rapport à son vécu, que les professionnelles l'écouteraient avec bienveillance, sans jugement. Donner la parole c'est permettre de lever le tabou sur ce qui peut banaliser des violences au nom de croyances.

Car comme le déclare **Sylvie Chaperon** :« *Connaitre ce qu'il en est de la physiologie de l'orgasme c'est une des façons de se réapproprier la maîtrise de sa vie, de son corps et de regagner de la capacité d'agir au niveau sexuel, symbolique, sociale, politique (...) utiliser l'organe pour réfléchir.* »<sup>40</sup>

Les professionnel.le.s redonnent par le savoir transmis, partagé, **du pouvoir sur son propre corps** afin que **les choix soient personnels et éclairés.**

#### **4. Les mouvements « self-help » ( auto exploration) pour se découvrir :**

Les groupes « **self help** » ont été créés dans les **années 70**, aux Etats Unis puis en France dans l'idée de parler de liberté(s) autour de la sexualité. Au départ il était question de revendiquer la contraception et l'avortement de permettre aux femmes de **se (ré)approprier leur corps.**

Ce sont des groupes de parole et d'exploration où l'on parle le plaisir sexuel féminin sans tabou<sup>41</sup>. Il était constaté que peu de femmes connaissaient réellement leur anatomie, et le fait de donner de l'information et **la parole redonnait du pouvoir sur sa vie sexuelle.**

La parole permet également **de (re)prendre confiance en soi et d'être à l'écoute de ses désirs et de ses besoins.** C'est aussi le principe de l' « **horizontalité** », où les échanges entre **pairs** redonnent du crédit à ses propres expériences et ses ressentis : le **savoir d'expériences**, il vise une émancipation sexuelle. De même cela contribue à mettre en évidence les différentes manières de vivre sa sexualité et que nous ne sommes pas obligé.es de rester dans une norme hétérosexuelle : **l'hétérocentrisme.**

Les groupes d'auto exploration nécessitent une mise en confiance, une bienveillance entre les personnes puisqu'il est question de parler de son intimité et parfois de la montrer. L'idée demeure de laisser la parole et les pratiques libres et consenties.

Aujourd'hui, nous parlons beaucoup de développement personnel, que ce soit pour les hommes ou les femmes. **L'acceptation de soi peut passer par la découverte de son anatomie.**

---

<sup>40</sup> Sylvie Chaperon, historienne, spécialiste d'histoire des femmes, du genre, et des origines de la sexologie. Emission LSD France Culture « Au-delà du clitoris » Episode 4 « Tout le plaisir est pour moi » 24/09/20

<sup>41</sup> Voir annexe 41.

## V. Parle-t-on de sexualité de la même manière selon son identité de genre ou son orientation sexuelle ?

### 1. Le Genre défini à la naissance :

**La question du genre** est issue d'un **système patriarcal qui forme une identité sexuelle selon une idéologie hétéronormée**. La colonisation « *a réduit la diversité des possibles à un modèle unique favorisant tant le contrôle que la domination des femmes. Elle a peuplé l'imaginaire sexuel des colons et de leurs descendants de femmes autochtones ou noires hypersexualisées et soumises aux désirs de l'homme blanc* ». <sup>42</sup> Alors que dans certaines cultures, notamment la culture amérindienne des Etats-Unis et du Canada il existait jusque huit genres différents. Ainsi, il peut être évident qu'à l'apparence nous sommes hommes ou femmes de manière physiologique, esthétique. Cela est marqué par des critères sociaux, religieux et culturels.

**Dans notre société contemporaine occidentale, l'assignation au genre est définie dès la naissance** en fonction notre sexe anatomique . Au cours de l'histoire, la médecine, la science, la religion ont attribué une fonction au corps humain.

Cette conception biologique ou génétique ne prend pas en compte la complexité de la personne qui évolue dans une société mais **fixe les différences**. Afin de les faire entrer dans une norme binaire et dans des comportements attendus par la société. Les émotions, les ressentis, les sentiments sont alors peu pris en compte.

Il existe au niveau de **l'Etat civil, deux catégories sociales légitimées**, exclusives : homme/femme. Cela permet de montrer une différenciation sociale. Il est difficile d'échapper à cette assignation. Par les pronoms habituels (il, elle), nous nous définissons obligatoirement, ce que ne souhaitent plus les personnes non binaires ou agenres <sup>43</sup>.

Il est vrai que beaucoup de personnes se reconnaissent dans cette différenciation, mais qu'en est-il pour les autres ? Ainsi « *Affirmer une identité de genre peut aussi être une façon de remettre en cause l'existence des cases dans lesquelles on nous enferme, de combattre la binarité et la domination masculine qu'elle permet* ». <sup>44</sup>

**Les mouvements de lutte revendiquent une sexualité qui peut être différente**, des formes de relations intimes multiples et une **fluidité des genres** qui a finalement toujours existé.

Des revendications actuelles vont dans le sens d'une **multiplicité des possibles**.

---

<sup>42</sup> La CORPS féministe- Corps Accord- Guide de la sexualité positive- 2020- P 25.

<sup>43</sup> « Personne dont l'identité de genre n'est ni entièrement féminine ni entièrement masculine et/ou qui ne perçoit ni comme homme ni comme femme »- La CORPS féministe-Corps Accord- Guide de la sexualité positive-2020- P 168

<sup>44</sup> Collectif- Notre Corps nous-mêmes- Ecrit par des femmes pour des femmes- 2020- P 47.



-La situation d'Axel qui prend contact avec le CPEF, n'est pas isolée. Il vit dans une famille d'origine maghrébine, qui selon lui, ne l'accepte pas dans le fait qu'il refuse une assignation de genre. Il se revendique non-binaire et souhaiterait qu'on utilise le pronom « iel » pour parler de lui. Et je découvre qu'il est important de respecter cette définition de non-binarité. Faut-il appartenir à une définition de genre ? Axel dit être « *hospitalisé régulièrement du fait de ses tentatives de suicide* » et de son état dépressif. Iel ne souhaite pas venir au CPEF et préfère une rencontre au lycée car iel est « *connu dans le quartier, et ne veut pas prendre de risque de croiser quelqu'un en entrant au CPEF* ». Comment pouvons-nous étayer et soutenir cette demande ? Nous proposons un rendez-vous au lycée. Le rôle de la CCF peut être dans un premier temps, de recueillir la parole avec bienveillance et de proposer un suivi qui permettra de faire cheminer la demande. Si tel est le souhait d'Axel, il sera possible d'être en lien avec ses parents et certain.e.s professionnel.le.s du lycée afin de soutenir sa démarche.

Il semblerait que les personnes dans la même situation qu'Axel soient obligées de se définir dans un genre ou dans l'autre car on les amène à s'identifier au niveau d'une inscription civile.

**Comment se positionner quand la différence s'impose à soi ? Pourquoi cela demeure-t-il compliqué à faire entendre ?** Cela impose notamment de repenser le système dans son entier.

Est-ce suffisant d'être défini par son genre et sa sexualité ?

**Qu'est-ce qui caractérise réellement les personnes ?**

Comme le met en évidence **Charlie Gallibert** : « *La division sociale par les sexes est une dimension universelle, symbolique et sociale, nettement illustrée par la variabilité et l'arbitraire qui caractérisent les constructions sociales et culturelles du masculin/féminin* ». <sup>45</sup>

Ainsi, la personne peut se comporter en fonction des attentes de la société y compris dans une sexualité normative, il n'y a **pas de continuum vraiment admis**. Cependant rien n'est figé et notre processus d'évolution personnelle chemine tout au long de la vie.

**Ainsi, peut-on penser qu'un des intérêts du tabou autour de la sexualité est de maintenir cette société hétéronormée ?** Il me semble que les rôles sexués deviennent néfastes quand ils reposent sur une généralité abusive et rigide.

Les sexualités par leur diversité interrogent la question de la binarité du genre. Ainsi, il semblerait que les stéréotypes par le fait de classer les individus sont mis à mal.

Cependant sommes-nous « obligés » de parler notre orientation sexuelle puisqu'elle demeure néanmoins de l'ordre de l'intime ? Il semblerait qu'il soit fondamental d'en avoir la liberté, sans jugement, discrimination et préjugé.

De même, la notion de « **coming out** » (sortir du placard) qui peut avoir pour but de revendiquer une orientation sexuelle et une identité de genre peut déranger.

---

<sup>45</sup> Charlie Galibert-Petit manuel du genre, à l'usage de toutes les générations-2018- P 89.

Est-ce l'idée d'en parler librement **sans tabou qui pose problème** ?

Pour autant, il me semble important de souligner une évolution sociétale. De plus en plus de personnes osent revendiquer leurs différences même si cela demeure compliqué ou répréhensible.<sup>46</sup> Aujourd'hui, il est question de l'acronyme **LGBTQIA+** : lesbiennes, gays, bisexuels.les, trans, queers, intersexes et asexuel.le.s<sup>47</sup> en opposition à la référence hétéronormative. Le « + » est l'idée d'insister sur une **considération plus inclusive**.

L'énumération de ces lettres a pour intention la considération de toutes les orientations sexuelles et identités de genre possibles pour rendre visibles les différences. Une fluidité des genres permet à beaucoup de personnes de se reconnaître, de se chercher, de s'épanouir et de se déterminer ou non. Pouvons-nous souhaiter de ne pas se restreindre à **des normes binaires** ?

## **2. Place des personnes homosexuelles:**

La société patriarcale hétéronormée étant construite sur le modèle de binarité, les études de genre et les réalités des personnes remettent en question le fondement même de son organisation y compris même dans l'hétérosexualité. C'est pourquoi **l'homosexualité** a été considérée comme une **pathologie** jusqu'en **1992** en France. Elle était diagnostiquée comme **maladie mentale et pénalisée jusqu'en 1982**. Cette **considération pathologisante a renforcé des stigmatisations** qui ont un impact encore aujourd'hui sur la manière de considérer les personnes homosexuelles. L'homophobie est présente dans nos sociétés et entraîne un mal-être, des dépressions voire des tentatives de suicide chez les personnes pouvant mal vivre ce rejet. **De ce fait il sera plus compliqué d'affirmer son attirance sexuelle si elle n'est pas conforme à la norme. Il sera question de « taire » ou d'« affirmer » sa différence.** L'homophobie met en avant la difficulté de vivre tous ensemble en acceptant les différences y compris au niveau familial.

Le **milieu d'appartenance** est en effet déterminant, s'il est défavorable à l'orientation sexuelle choisie, cela pourra entraîner la personne à être dans de « faux semblants ». Cela pose la question des premières expériences sexuelles qui peuvent être vécues dans la culpabilité voire engendrer des prises de risques par la difficulté de trouver à qui parler : *« Ainsi les jeunes LGB ou T doivent attendre d'intégrer une communauté de pairs ayant la même pratique minoritaire ou étant*

---

<sup>46</sup> Voir annexe 46

<sup>47</sup> **Trans** « qui ne s'identifie pas au genre qui lui a été assigné à la naissance », **intersexe** « personne née avec des caractères sexuels [...] qui ne correspondent pas aux définitions binaires types des corps féminins et masculins établies par la médecine », **pansexuel.le** « qui ressent une attirance sexuelle, romantique et /ou affective pour des personnes de tous genres et de tous sexes », **queer** « désigne toutes idées, pratiques, personnes ou identités qui n'adhèrent pas à la division binaire traditionnelle des genres et des sexualités. » La CORPS féministe, Corps Accord-Guide de la sexualité positive- 2018-P167.168.169

*placés dans la même situation, pour pouvoir s'exposer.»*<sup>48</sup> Cela peut conduire de se socialiser dans son unique communauté pour partager des références communes et s'y sentir plus à l'aise au risque de s'y « enfermer » faute de se sentir intégrés dans la société.

Au cours de mes stages, j'ai été étonnée de constater que peu de personnes gays ou lesbiennes se présentaient en consultations. En observant les affiches présentes sur mes différents lieux de stage<sup>49</sup>, j'ai pensé que cela permettrait à chacun.e de trouver un lieu où s'exprimer librement. De fait je me suis interrogée **sur l'impact qu'avait l'injonction à la norme** puisqu'elle interférait jusque dans l'accompagnement.

Les personnes minorisées doivent-elles sans cesse se justifier ?

### **Par conséquent « se taire » est-il plus évident dans un premier temps ?**

En effet, les discriminations que vivent les personnes minorisées semblent ajouter des difficultés dans leurs demandes d'écoute et de parcours de soins. Il est important de considérer qu'une personne hétérosexuelle n'a pas à dire qu'elle l'est, puisqu'elle fait partie du système normatif idéologique.

**En 1995 Martin Rochlin** a créé un questionnaire hétérosexuel<sup>50</sup>, où sont posées des questions sur la sexualité qui sont couramment imposées à des personnes homosexuelles.

En tant que CCF, il me semble que nous nous devons être vigilant.e.s à être inclusif.ve.s dans la manière d'interroger et de renseigner la personne. J'ai constaté que des personnes qui vivent au quotidien avec la crainte d'être « découvertes » et/ou incomprises, ne se livreront pas si facilement en entretien. Elles peuvent ressentir davantage une difficulté à parler de leur intimité. Cela peut créer de **l'invisibilité**.

- Au cours de mon stage à Echirolles, Elia originaire d'Albanie, s'excuse que je ne puisse assister à l'entretien, en disant que son histoire est encore trop douloureuse. La CCF me relate qu'Elia a dû quitter son pays car elle était en danger de mort du fait de son homosexualité. Elle a refusé de passer d'une autorité patriarcale à l'autorité conjugale imposée. Elle a pu s'y soustraire en usant de différents stratagèmes mais son frère a découvert son homosexualité et l'a frappée. Elle a dû fuir sur le conseil de sa mère pour se protéger. Elle précise que le fait de pouvoir s'exprimer lui fait du bien car c'est la première fois qu'elle évoque son homosexualité. Que peut-on lui proposer ? Un cadre bienveillant et sans jugement paraît déjà primordial. Dans cette situation, j'ai compris qu'Elia avait ses propres ressources, elle avait réussi à fuir son pays, elle était accompagnée par de nombreux professionnels et elle venait au CPEF pour se préoccuper de sa santé physique et psychique. Elle semblait avoir besoin d'un éclairage sur la situation toxique et violente qu'elle avait vécue. Encore une fois, favoriser la parole c'est

---

<sup>48</sup> Yaëlle Amsellem-Mainguy et Arthur Vuattoux - Les jeunes, la sexualité et internet-2020- P 122.

<sup>49</sup> Voir annexe 49.

<sup>50</sup> Voir annexe 50.

permettre aux personnes de **reprendre du pouvoir leur vie**, s'extraire du tabou en parlant librement de son orientation sexuelle.

### **3. Pourquoi vouloir « classer » les personnes intersexes et trans ?**

J'ai souhaité aborder dans cette partie la situation des personnes intersexes, car les témoignages que j'ai pu lire ou entendre m'ont interpellée. Je n'avais pas connaissance de l'existence de personnes intersexuées et au travers de ce que j'ai pu comprendre cela n'est pas très étonnant. En effet, il semble également exister **une invisibilité** des personnes intersexes qui ont des difficultés à se « reconnaître » pour parler de leur vécu. Je me suis interrogée quant à sa justification puisque **le terme d'intersexualité date de 1931**.

Peut-on penser que ce peu de représentations entraîne une stigmatisation et un silence ? Les personnes intersexes ne rentrent pas dans des « cases » préétablies. Ces variations se constatent souvent dès la naissance et dans la plupart des pays les personnes sont opérées dès le plus jeune âge pour les faire « correspondre » à une apparence normalisée femelle ou mâle de leurs organes génitaux externes. Il s'agit de « fabriquer » une binarité sexuelle.

**Il semblerait en effet, que la norme l'emporte sur le bien-être de la personne. Des associations de défense des droits des personnes intersexes et des organismes pour les droits humains** dénoncent les opérations chirurgicales car le consentement du patient ne peut être demandé. En effet, tous revendiquent le fait que notre corps nous appartient, et que nous avons le droit à **l'autodétermination**.

Ces pratiques sont dénoncées par **l'ONU en 2013**, pour autant des praticiens continuent de les effectuer. Alors qu'elles peuvent laisser des séquelles physiques et psychologiques et sont irréversibles. L'annonce aux parents de l'intersexualité de leurs enfants est souvent faite de façon dramatisante et influence leurs décisions. Car en effet, les mots employés sont importants et certain.e.s professionnel.le.s continuent de les pathologiser. Selon **Muriel Salle**, il s'agit d'«Interventions sur un corps sain fonctionnel qui visent à les transformer en corps qui ne sont pas fonctionnels au nom de normes culturelles. Ce n'est pas tant les corps qu'il faut remettre en question que les normes, situées historiquement ». <sup>51</sup>

**Est-ce que le problème n'est pas que dans les représentations sociales ? Quel est le regard que l'on porte les uns sur les autres ? Les processus d'exclusion ont en commun de hiérarchiser des « catégories de personnes. »**

A la lecture de certaines histoires, j'ai été frappée par le fait que beaucoup de personnes ne se retrouvent pas dans leur genre artificiellement assigné et qu'il aurait été possible de leur laisser

---

<sup>51</sup> Muriel Salle-Maitresse de conférence en histoires « Genre et médecine » à Lyon - Forum Européen de Bioéthique- Le normal et le pathologique- 2016

le temps d'en décider. Selon **Vincent Guillot**, militant intersexe, cofondateur et porte-parole de l'Organisation Internationale des Intersexués : « Nos organes génitaux sont fonctionnels au sens de l'érotisation. Intervenir dessus c'est nous interdire à avoir accès à la sexualité » « Si t'es un mec et que tu ne bandes pas on va faire de toi une fille parce qu'une femme n'a pas besoin de plaisir » « C'est d'une violence extrême ». <sup>52</sup> Ce témoignage fait entendre que la sexualité actuelle ou future ne semble guère être considérée. Comment peut-on vivre une sexualité épanouie en ayant un corps qui a été mutilé ? Ces chirurgies sont apparentées à des violences sexuelles, des personnes en sont profondément marquées.

Assiste-t-on au tabou de parler de sa différence et d'une sexualité niée ? En réalité la manière de penser le genre n'est pas différente de **celle de considérer les personnes**.

Au-delà des questionnements que peuvent être amenés à se poser les personnes en transition qu'est-ce qui pose vraiment problème ? **Ne peut-on pas se considérer homme dans un corps de femme et inversement si cela nous fait exister ?** La transformation physique et les examens psychologiques imposés signifie qu'il faudrait qu'une instance plus savante que la personne elle-même valide le fait d'être trans. Alors que les interventions sur le corps ou les traitements hormonaux ne sont pas obligatoirement souhaités par toutes les personnes trans **même si la société voudrait les mettre en « conformité »**. Des personnes trans insistent sur le caractère normé non obligatoire qu'elles refusent.

Selon Pat Califia : *« La croyance en l'asexualité des transsexuels les aseptise et les place au-dessus des autres déviants sexuels. Supposer qu'ils ont peu de relations sexuelles avant la réassignation sert à aussi à rationaliser les maigres résultats des chirurgiens dans leurs tentatives de créer des organes génitaux fonctionnels correspondant au sexe revendiqué »*.<sup>53</sup>

**Il semblerait plus simple et inclusif de considérer un continuum du genres** et une fluidité des trajectoires.

J'ai pu mesurer combien l'accompagnement de la famille est importante pour soutenir les personnes trans dans leurs démarches. La transition paraît encore comme une « subversion de genre » alors que les personnes trans veulent juste avoir **le droit d'être elles-mêmes**.<sup>54</sup> J'ai pris conscience de la difficulté de celles-ci à être respectées dans leur choix. Ce témoignage met en évidence que l'identité est fondamentale : *« Si je dois montrer ma carte d'identité à quelqu'un, quelqu'un qui m'aura toujours considérée comme une femme, sans jamais se poser de question, vraiment aucune. Eh bien, y'a des personnes qui vont se mettre à partir de ce moment-là à m'appeler Monsieur. »*<sup>55</sup>

---

<sup>52</sup> Forum Européen de Bioéthique- Le normal et le pathologique- 2016

<sup>53</sup> Pat Califia ; Le mouvement transgenre, changer de sexe- 2003- P 86.

<sup>54</sup> Voir annexe 54.

<sup>55</sup> Julia Vesque- Journaliste transgenre- Forum Européen de Bioéthique- Le normal et le pathologique- Rencontre du troisième sexe-2016

**Le Planning Familial** s'est engagé depuis **2009** pour l'accompagnement des personnes trans. Il est identifié pour soutenir ce public avec un accueil bienveillant et dans le non jugement avec une dimension dépsychiatisée. Depuis **2013**, il a établi une convention de partenariat avec l'association **RITA**<sup>56</sup> afin de permettre l'écoute de tou.te.s. Le travail en partenariat est essentiel dans ces situations qui parfois réunissent des problématiques diverses ( sociales, familiales, d'estime de soi, vécu de pratiques discriminatoires..) liées les unes aux autres mais de nature différente. Les missions différenciées et complémentaires des différentes structures permettent d'étayer l'accompagnement. Travailler ensemble produit du discours commun et dans le meilleur des cas des échanges autour desquels se construit les conditions d'un accueil spécifique respectueux. Dès l'accueil au CPEF par exemple, il est respecté l'emploi du pronom et du prénom choisi par la personne.

-Durant mon stage à Villefontaine, une jeune femme trans sollicite un entretien. Cyndi est élève dans un lycée professionnel et rural en internat. Elle est majeure mais ne semble bénéficier d'aucune autonomie dans sa famille. Elle a mis sa vie en danger précédemment, à plusieurs reprises. Elle dit n'avoir jamais plu à ses parents : « *Je ne suis pas une bonne personne, je n'arrive pas à être ce que mes parents aimeraient comme fils.* » Elle se présente comme un garçon homosexuel et dit qu'elle a un gros problème avec son corps. La question de la transidentité apparaît avec évidence pour la CCF qui propose ce terme. Cyndi le connaît et dit à la fois gênée et ravie : « *oui , oui je suis une femme, je crois enfin je suis sûre, c'est ce que je suis.* » Ses parents lui avaient demandé de ne jamais révéler son « homosexualité ». Elle pense ne jamais pouvoir leur dire cela. Cyndi, dès le lendemain de l'entretien demande à ses ami.e.s de classe de l'appeler par son prénom choisi, vient habillée en jupe.

Plusieurs échanges auront lieu entre une éducatrice, la CCF et les associations trans, mais rapidement le lycée se range du côté de l'invisibilisation. Malgré la proposition de donner à Cyndi une chambre seule à l'étage des garçons, la direction intervient pour demander à Cyndi de parler à ses parents. Cyndi va mal, le climat familial semble culpabilisant et les difficultés relationnelles avec sa famille paraissent anciennes. La question de la transidentité vient révéler des agressions verbales et de l'emprise.

Cette situation m'est apparue complexe, le manque d'information, les préjugés sur ces questions, ce qui ne peut être échangé entre tou.te.s les acteur.ice.s m'a semblé être un frein et participe à la souffrance des personnes concernées. Cela les met en danger physiquement et psychologiquement.

---

<sup>56</sup> Association féministe créée par des personnes trans et/ou intersexes et à destination de toutes les personnes trans et/ou intersexes.

J'ai pu constater que certaines personnes souhaitent être « visibles » dans leur démarche alors que d'autres non. Certaines souhaitent le revendiquer, d'autres se sentent obligées par la société qui veut les rendre conformes, d'autres préfèrent rester dans le « flou » et l'invisibilité. S'intéresser aux personnes et non pas aux étiquettes est fondamental.

**La manière de les considérer, de ne pas penser à leur place, de ne pas supposer leur sexualité ou de la laisser en parler conditionnent le respect indispensable à la relation d'aide.**

## **VI. Comment favoriser la parole autour de la sexualité ?**

Le Planning Familial se revendique dans une approche d'**éducation sexualisée** qui « *s'efforce de ne pas enfermer les individus dans un cadre normatif « féminin » ou « masculin », mais de favoriser l'épanouissement psychosexuel de l'ensemble de la personnalité dans toutes les composantes* ». <sup>57</sup>

L'éducation sexualisée dans sa démarche d'éducation populaire évoque la sexualité dans une approche globale et évolutive. De fait, elle prend en compte toutes les identités de genre et orientations sexuelles. L'évolution de l'éducation à la sexualité permet d'amener les jeunes à se questionner sur les différentes sexualités, les normes et les tabous. Cela favorise la réalisation **de choix en fonction de son individualité**. J'ai souhaité montrer dans les précédents paragraphes que les pressions sociales, le contexte, notre histoire influencent notre manière de parler de sexualité, nos désirs sexuels et le fait d'avoir ou non une sexualité.

Le temps, l'expérience, l'écoute, les informations transmises vont dans le sens **d'une meilleure connaissance de soi-même**, de ses envies et de ses limites. Par conséquent ces éléments participent à son entrée dans la sexualité et contribuent à l'enrichir tout au long de sa vie.

### **1. Comment l'éducation à la sexualité permet-elle de générer des zones de dialogue?**

L'éducation à la sexualité n'est pas une thématique comme les autres, elle renvoie à la différence des genres, à l'intimité et à la filiation... Il est question de transmettre des informations en permettant de **développer un esprit critique** par rapport aux idées reçues, et une appropriation des connaissances. D'une manière globale, il paraît fondamental d'avoir des lieux d'échanges afin de favoriser la construction de son identité propre et des relations constructives avec le monde qui nous entoure.

---

<sup>57</sup> Fascicule Education à la sexualité, l'approche d'un mouvement émancipateur. Extrait D'une révolte à une lutte, 25 ans d'histoire du PF. P160- 1982.

L'école est un lieu de socialisation et de mixité qui permet les conditions de la mise en œuvre des séances d'éducation à la sexualité. Elles ont été rendues obligatoires en 2001 dans les établissements scolaires.<sup>58</sup> Elles comprennent **trois champs de connaissances et de compétences**<sup>59</sup> qui permettent aux CCF de mettre en évidence qu'ils sont liés. Leur rôle est de construire le dialogue à partir des connaissances des personnes.

Ces interventions sont conduites en respectant le rythme de chacun, l'intimité, l'histoire personnelle afin que les jeunes puissent **amener leur propre réflexion**.

D'après le principe de l'Education Populaire, inscrit dans les statuts du PF, les animations s'organisent afin de faire cheminer la personne au travers de ce qui est échangé : « apprendre les uns des autres ». Cette posture permet de **partir du savoir des personnes** et de développer une pensée critique.

Les CCF rencontrent ainsi des **adolescents** qui n'ont peut-être pas accès à ces informations et qui ne connaissent pas l'existence des CPEF. Il n'est pas simple de permettre un **échange, une compréhension et une réappropriation des connaissances** dans un temps si limité. C'est pourquoi l'accent est toujours mis sur la possibilité de venir rencontrer les professionnel.le.s notamment pour évoquer des questions plus personnelles. Aussi, il semble important de ne jamais négliger ce que les séances peuvent provoquer dans **les questionnements des jeunes**.

**Les valeurs humanistes, laïques, de tolérance et de liberté** sont mises en avant afin que chacun puisse décider par lui-même dans le respect des autres. En effet la personne détient les compétences pour avancer dans sa situation personnelle.

**La circulaire du 17 février 2003**<sup>60</sup> sert de référence pour les trois séances obligatoires dans les écoles, collèges et lycées. Il est question de réaliser des séances d'éducation à la sexualité tout au long de la scolarité. J'ai pu voir qu'une progression s'instaure et que le contenu est réaménagé au fur au fur en fonction de ce qui a été apporté par le groupe.

-J'ai pu assister à deux séances distinctes qui correspondaient à la quatrième intervention dans une session de cinq animations. Il est question d'aborder « la notion d'intimité et de respect de la vie privée » et « le respect de soi et des autres ». Je constate que la plupart des enfants semblent satisfaits de pouvoir continuer à échanger. La CCF rappelle le cadre de l'intervention et les thèmes des séances précédentes. Au travers d'outils<sup>61</sup>, elle peut aborder des sujets essentiels comme l'intimité, les agressions sexuelles, le respect et le secret en laissant place à l'exploration des ressentis : « *Est-ce que les marques de respect sont les mêmes pour tout le monde ?* », « *Est-on dans un climat chaleureux, où on a envie d'être ensemble ?* »,

---

<sup>58</sup> Article L312-17-1 et Article L312-16- du Code de l'Education- section 9 : L'éducation à la santé et à la sexualité.

<sup>59</sup> Voir annexe 59.

<sup>60</sup> <https://www.education.gouv.fr/botexte/bo030227/MENE0300322C.htm>

<sup>61</sup> « Ecouter le bruit » « l'Echelle du respect » « l'Histoire d'Aglae » et un automassage final.



« *Qui met les règles par rapport à l'intimité et aux distances ?* » Je remarque que la plupart des enfants s'expriment librement : « *C'est pas toujours facile de dire non* », « *Il faut avoir la permission* », « *On a pas le droit de toucher les parties intimes* ».

Il s'agit d'accueillir la réflexion des enfants sur **des relais possibles** en cas de difficultés.

J'ai pu constater que **renforcer les compétences pour aider à verbaliser est fondamental**.

En effet selon une CCF du CPEF de Villefontaine : « *Être en incapacité de se protéger peut être un des signes d'une possible intrusion dans l'enfance.* »

**Les CCF travaillent en collaboration avec leur équipe et les équipes éducatives des établissements.** De ce fait une certaine cohérence est montrée aux enfants. **Le travail en réseau** est important car il permet une dynamique qui va dans le même sens. Travailler en équipe ou en binôme permet également de **réajuster** les interventions du/de la professionnel.le et de **ne pas privilégier un système de valeurs**.

Selon **Laurence Communal, Christophe Guigné et Claude Rozier** : « *L'éducation à la sexualité contribue à l'appropriation des connaissances, en permettant de franchir certaines de ces barrières grâce à l'ouverture du lieu de parole encadré par les adultes. Il ne suffit pas de savoir pour être en mesure de modifier ou d'améliorer son comportement.* »<sup>62</sup>

**Les activités, les outils, les flyers**<sup>63</sup> proposés permettent un support à l'échange et peuvent favoriser l'amorce d'une discussion sur les connaissances et les représentations. L'objectif est de favoriser les échanges entre les différent.e.s professionnel .le.s, la famille, le jeune, afin que tou.te.s puissent cheminer tranquillement vers une meilleure connaissance de soi et des autres. Le PF propose plusieurs programmes dont le programme PRODAS qui est un outil de **développement et d'acquisition des compétences psychosociales**<sup>64</sup>.

J'ai remarqué que ces compétences acquises au cours des différentes animations vont permettre à chacun.e d'aller vers une plus grande autonomie.

## **2. Craintes autour de l'éducation à la sexualité.**

Certaines craintes demeurent en ce qui concerne l'accès des enfants et des adolescents aux séances d'éducation à la sexualité. Des résistances qui peuvent être de l'ordre de la crainte de « l'immoralité ». Aussi des personnes qui considèrent que ce n'est pas le rôle de l'école ou des professionnel.le.s de parler de sexualité. En effet : « *Les représentations de la jeunesse souffrent d'une tension entre deux discours issus de ce que Michel Bozon appelle « la panique morale des adultes » : l'un affirmant que la jeunesse est en danger et l'autre soulignant qu'elle est dangereuse. Ces discours*

---

<sup>62</sup> Laurence Communal-Christophe Guigné-Claude Rozier, Education à la sexualité au collège et au lycée. P 175.

<sup>63</sup> Le jeu de la ligne, le photolangage, le jeu de l'oie, les quizz, ...des vidéos en ligne sont également utilisées comme celui de la « Cup of tea » (notion du consentement) accessible sur You tube© mais également des blogs.

<sup>64</sup> Voir annexe 64.

*sont directement liés à l'autonomisation et à l'émancipation de la sexualité des jeunes avec l'émergence et l'acceptation sociale d'une période dite de « jeunesse sexuelle ». Les idées reçues, les peurs et les fantasmes autour de la sexualité des jeunes sont nombreux et très souvent relayés dans les médias »<sup>65</sup>.*

Le milieu d'appartenance, la culture, la religion influencent la liberté d'accéder aux échanges sur la sexualité.

- Lors de mon stage à Villefontaine, j'assiste à une animation, présentée et préparée au préalable par la professeure principale dans une classe de CAP d'un lycée. La classe est divisée en deux groupes mixtes. Lea m'interpelle quant à sa réaction à notre arrivée. Elle dit : « moi ça me dégoûte », « c'est pas une question de honte j'ai pas envie d'en parler », « j'aime pas je déteste, je veux pas écouter ça ». De même, son voisin ajoute : « nous on garde ça pour nous », « dans ma famille on dit que c'est pas bien d'en parler », « rien avant le mariage ». Aussi lorsque quelqu'un.e participe activement à l'animation Lea lui dit « tu t'y connais dis-donc ». Lorsque la CCF essaye d'explorer le refus et la réaction, Lea précise que c'est inutile de la questionner.

Je pense que pour animer des séances d'éducation à la sexualité, il est nécessaire de réfléchir en amont à ses propres représentations car le contenu peut générer des réactions inattendues. De même les interventions peuvent amener des émotions qui sont souvent questionnées et une juste distance avec les personnes est vraiment nécessaire. Je m'interroge et je tente de comprendre le vécu de Lea qui assiste à cette séance sans le souhaiter. Quelles contradictions sont mises en œuvre avec le discours entendu dans sa famille ? La professeure nous informe que Lea présente dans chaque séance portant sur la sexualité ce genre d'attitude et qu'au-delà de la légitimité de lui faire assister au cours, elle n'arrive pas pour le moment à faire évoluer la situation.

Les séances dans le cadre du lycée sont néanmoins utiles pour permettre aux jeunes d'entendre un autre discours et évoluer dans leur réflexion sur la sexualité en fonction de leurs propres choix. Aussi, l'ouverture sur le monde passe par plusieurs biais et : « *Il est tout aussi certain que la famille ne peut rester le seul interlocuteur pour les questionnements en lien avec l'éducation à la sexualité. D'une part parce qu'elle a une inscription sociale, elle est une construction de la société à laquelle elle appartient et ne peut échapper à ce qui s'élabore dans le champ social.* »<sup>66</sup>

Il m'est apparu que le silence ou le refus doivent toujours questionner quant à l'histoire du jeune ou de l'enfant. C'est pourquoi les CCF ne travaillent pas seul.e.s et les échanges avec les professionnel.le.s de l'établissement ou leur équipe peuvent permettre d'adapter une séance. Il arrive parfois qu'elle.il.s soient plus attentive.f.s à une situation.

---

<sup>65</sup> Dossier documentaire du CRIPS Sud- La santé sexuelle des jeunes-état des lieux. Novembre 2019.

<sup>66</sup> Laurence Communal-Christophe Guigné-Claude Rozier, Education à la sexualité au collège et au lycée. P 43.

**La sensibilisation aux interventions et aux contenus peut être apportée aux familles** lors de soirées /débats dans les établissements. Il s'agit par exemple d'expliciter le contenu des séances d'éducation à la sexualité. Il peut être question d'apporter des informations sur un thème et de renseigner sur les pratiques professionnelles. Les parents peuvent être les premiers interlocuteurs en ce qui concerne les questions autour de la sexualité et leur démarche est complémentaire de celle des professionnels.

Les échanges pourront permettre de se situer, d'amorcer, **d'ouvrir une communication avec leur(s) enfant(s) et d'aborder différents points de vue.**

Certaines idées reçues engagent à penser que les séances d'éducation à la sexualité pourraient favoriser une entrée plus précoce dans les pratiques sexuelles, or :« *Contrairement à certaines idées reçues, les adolescents-es d'aujourd'hui n'entrent, en moyenne, pas plus tôt dans la vie sexuelle que les générations précédentes. D'après le dernier Baromètre santé, en 2016, l'âge médian au premier rapport sexuel, c'est à dire l'âge auquel la moitié de la population a déjà eu un rapport sexuel, est de 17 ans pour les garçons et 17,6 ans pour les filles. Cet âge médian n'a pas évolué depuis les années 80* ». <sup>67</sup>

Par contre, les séances d'éducation à la sexualité permettent d'acquérir plus de savoirs et de compétences pour faire face à des difficultés que les jeunes peuvent rencontrer dans leur entrée dans la sexualité. Elles permettent également d'aborder la sexualité sous **l'angle de l'estime de soi, du plaisir** et non plus uniquement sur les prises de risque. Cette façon positive d'aborder la sexualité permet une meilleure connaissance, considération de soi et des autres.

Cette posture engage davantage les personnes à se centrer sur elles-mêmes : « *Les données de recherche en sciences sociales montrent donc que, depuis soixante ans, on n'observe pas de sexualisation accélérée à l'adolescence, mais davantage des pratiques d'expérimentation progressive des choses de l'intime* ». <sup>68</sup>

Le développement de l'individu suppose une expérimentation qui prend en compte les différences et se dégage d'une norme imposée. Cela **considère le rythme de chacun** qui ne correspond pas forcément à une sexualité « active », avec une fréquence préétablie et un type de sexualité.

### **3. Comment parler de sexualité de sa place ?**

« *Eh M'dame parait que vous donnez des préservatifs ?!* » propos d'un jeune de lycée.

Depuis notre enfance, nous évoluons à travers la sphère privée et la sphère publique, qui nous renvoient une manière d'être et de faire en fonction de notre genre assigné.

---

<sup>67</sup> Dossier documentaire du CRIPS Sud- La santé sexuelle des jeunes-état des lieux. Novembre 2019.

<sup>68</sup> Yaëlle Amsellem-Mainguy et Arthur Vuattoux ; Les jeunes, la sexualité et internet. P 13.

La construction de l'identité voire l'émancipation sera plus ou libre selon notre milieu d'appartenance, notre éducation et le monde extérieur.

La socialisation est empreinte de l'identification à ses pairs qui agit sur la représentation dans notre manière d'être, de parler, d'exister dans le rapport à l'autre y compris dans la sexualité.

Il pourrait être plus simple de ne pas interroger les stéréotypes et de rester dans les standards de l'organisation de la société mais cela ne correspond pas aux convictions des intervenant.e.s des centres de planification. Lors des animations, j'ai pu voir que parler de sexualité entre pairs n'était pas toujours évident. **Les échanges étaient-ils « codifiés » ?** Allaient-ils dans le sens de normer ce qui est partageable ou non dans le groupe de jeunes ?

Le regard des autres influe sur notre langage et sur l'image renvoyée aux autres. J'ai perçu une plus grande spontanéité chez les enfants, alors que pour les adolescent.e.s la parole était plus contrainte. Les élèves ne choisissent pas d'appartenir à un groupe classe et leur place peut y être plus ou moins tranquille.

De ce fait, j'ai remarqué qu'il était important de **laisser la parole venir et de respecter les silences de certains élèves**. La posture des CCF ouvre en tous cas, par leurs attitudes, les questions posées, les mots choisis, sur **une interaction libre**. Il est important là encore, d'être attentif à ses propres ressentis sur « l'ambiance » du groupe.

Lors des animations dans les collèges et les lycées (ou les entretiens) il arrive de bousculer des idées reçues et de les rendre moins « conformes ». Par exemple, il peut s'agir d'aborder les notions de virginité, d'hymen, de première fois, d' injures sur les identités et les orientations ...et de la manière dont elles traversent chacun.e. J'ai pu percevoir que l'utilisation de termes précis comme « *vagin* » « *muqueuses* » « *gland* » pouvait mettre les élèves mal à l'aise.

Les CCF sont amenées à interroger le sens même de leur intervention à travers ce type de questions : « Savez-vous le thème de notre animation ? », « Pensez-vous qu'il soit utile d'en parler ? » Il peut être intéressant en effet d'échanger sur ce que les jeunes pensent de la légitimité à parler de sexualité. **La crainte peut l'emporter sur le désir de le faire.**

L'éducation à la vie affective et sexuelle va permettre de croiser des représentations acquises et des informations précises. C'est en effet, au travers d'échanges entre pairs que les jeunes peuvent se renseigner. Par exemple, il existe une temporalité de passage, le premier baiser, la première fois. Ces notions peuvent être abordées dans le cadre d'une animation où il sera question d'échanger sur l'aspect normatif de ces informations.

Aussi, les représentations sociales n'aident pas vraiment les femmes à se positionner par rapport à la sexualité. D'un côté elles devraient « rester vierges et promises au mariage », de l'autre elles sont des femmes « faciles » si elles ont des partenaires différents ou elles sont « coincées » si elles refusent.

**Il y a une asymétrie entre les femmes et les hommes car les attitudes masculines ne sont que peu critiquées.** C'est pourquoi : *«En raison des clichés véhiculés dans les médias, les femmes qui osent exprimer leur sexualité et leurs désirs d'une manière ouverte risquent de se faire traiter de salope. Il arrive souvent que des jeunes filles soient ridiculisées et se voient accoler cette étiquette si on pense qu'elles ont déjà eu une relation sexuelle (même dans une relation monogame) ou qu'elles ont (ou ont eu) plus d'un partenaire.»*<sup>69</sup>

Des CCF m'ont fait part que certaines adolescentes s'expriment peu en intervention. Les adolescents prennent « beaucoup de place » et peuvent renvoyer ce type de remarques : « *Eh ben tu as posé beaucoup de questions, on dirait que le sujet t'intéresse !* », « *C'est pour quoi faire ? Tu veux essayer ?* » « *Je savais pas que tu étais comme ça* ». Ces réflexions m'ont surprises, j'ai été étonnée de voir que la parole peut être empêchée même à notre époque.

La question d'aborder une certaine « **conformité sexuelle** », de légitimer une parole, de pouvoir confronter un positionnement à celui des adultes, à travers de ces animations apparaît comme une opportunité finalement assez rare.

Les animations permettent de mettre « en mouvement », d'échanger et d'accueillir les réactions. Il peut s'agir de répondre à des demandes, à des questionnements personnels et de donner des pistes de réflexion. La reformulation permet d'être au plus près des préoccupations des jeunes au moment de l'interaction.

La **démarche intégrative** accueille les différents points de vue, en ce qui concerne l'identité de genre, l'orientation sexuelle et encourage à construire sa propre vision.

Ainsi l'éducation à la vie sexuelle et affective peut amener une plus grande assurance en ce qui concerne son entrée et son parcours dans une sexualité. Elle facilite une prise de conscience de sa place en tant qu'individu qui évolue dans une société. Elle met en mouvement les questions de l'égalité dans les relations qui relèvent de l'intime.

---

<sup>69</sup> La CORPS féministe, Corps Accord- Guide de la sexualité positive. P 48.

## Conclusion

J'ai voulu montrer à travers cet écrit que parler autour des différentes sexualités et identités demeurent compliqué. Notre société est constamment en mouvement.

L'individu se construit, évolue, interagit en fonction de son éducation, de son environnement, des lois qui influencent son comportement. Il est acquis qu'un meilleur accès à la contraception, à l'IVG, aux lieux d'écoute permettront d'appréhender différemment sa sexualité et de favoriser une plus grande autonomie. La sexualité évolue avec les changements psychiques et physiologiques. Elle demande un processus de maturation qui aidera la personne à se sentir plus en accord avec elle-même.

Il est question d'une recherche de plaisir, qui comme on l'a vue, est personnelle.

Le questionnement du/de la professionnel.le me paraît tout le temps présent et doit être réajusté dans sa position d'écoute active, car la personne est une individualité à part entière et en interaction avec un système familial, amical, associatif...

Aussi, le rôle de la CCF permet de limiter les violences en éclairant sur des comportements à risque et de donner les moyens de renforcer ses compétences. La sensibilisation autour des violences et des discriminations favorise l'inclusion des positionnements de chacun.e.

La hiérarchisation des genres et des orientations sexuelles montrent que certaines idées reçues sont bien « ancrées » dans l'imaginaire collectif. Elle génère une insécurité dans la prise de parole et oblige à revendiquer un statut différent.

Les personnes à la marge de la norme peuvent avoir des difficultés d'accès à la santé sexuelle et à des espaces où elles se sentent prises en compte dans leurs trajectoires de vie.

Je remarque au travers de mes échanges que malgré la somme d'informations prises sur Internet, les réseaux sociaux, les personnes sont peu informées sur leur propre corps par exemple. Les espaces d'échanges visent une (ré)appropriation des connaissances, parfois un réajustement, dans tous les cas un questionnement propre.

Les mouvements de lutte qui ont contribué à la révolution sexuelle et à la recherche de l'épanouissement sexuel continuent de revendiquer l'expression d'une sexualité plurielle.

L'évolution est lente mais constante, les personnes en situation de handicap ont eu la reconnaissance de leur vie sexuelle en 1981...Les personnes âgées sommées de renoncer aux plaisirs liés à la sexualité...la revendiquent. Les personnes intersexes, transgenres, homosexuelles aspirent à un statut et une sexualité sans contrainte ni dépendance.

Des programmes (Genre et Santé Sexuelle, Handicap et alors ?...) ont été mis en place par la Confédération Nationale du Planning Familial pour aussi sensibiliser les professionnel.le.s et pour permettre une parole autour de ces réalités occultées, déniées, marquées d'un tabou.

Des groupes de pairs se développent, ils permettent la création de liens, la revalorisation, la reconstruction personnelle suite à des solitudes et des souffrances. Les personnes de tous horizons peuvent confronter leurs histoires, leurs acquis y compris en terme de droits.

Tout cela contribue à une libération de la parole et des pratiques.

La pluridisciplinarité, l'optimisation des partenariats et la coordination des réseaux sont incontournables pour être au plus près des besoins des personnes accueillies.

Le regard inconditionnel positif et le degré d'authenticité dans ce que le.e professionnel.le ressent et exprime vont concourir à générer un climat de confiance dans lequel la parole pourra circuler. Il me semble qu'il y ait à dé-couvrir sur soi, que nous en parlions ou pas, par pudeur ou légitimité. Ainsi offrir des espaces de libre pensée aide à une prise de conscience et à des formes d'expression nouvelles.

## Annexes :

### Annexe 21 :

Campagnes de lutte contre la violence faites aux femmes : en vue de faire réagir les victimes mais aussi l'opinion public et de permettre une parole.

Tous les jours j'ai peur.  
**PEUR** de ce qu'il va me faire.  
Tous les jours j'ai HONTE  
Sauf qu'aujourd'hui c'est différent.  
Aujourd'hui j'ai décidé d'en PARLER.

**RIEN NE JUSTIFIE LA VIOLENCE CONJUGALE**  
VOUS N'ÊTES PAS SEULE. 0800 30 030 LIGNE ÉCOUTE VIOLENCE CONJUGALES

Suivez-moi sur [www.journaldemarie.be](http://www.journaldemarie.be)

**Violences conjugales**  
**Parlez-en**  
**avant de ne plus**  
**pouvoir le faire.**

**APPELEZ LE**  
**3919**

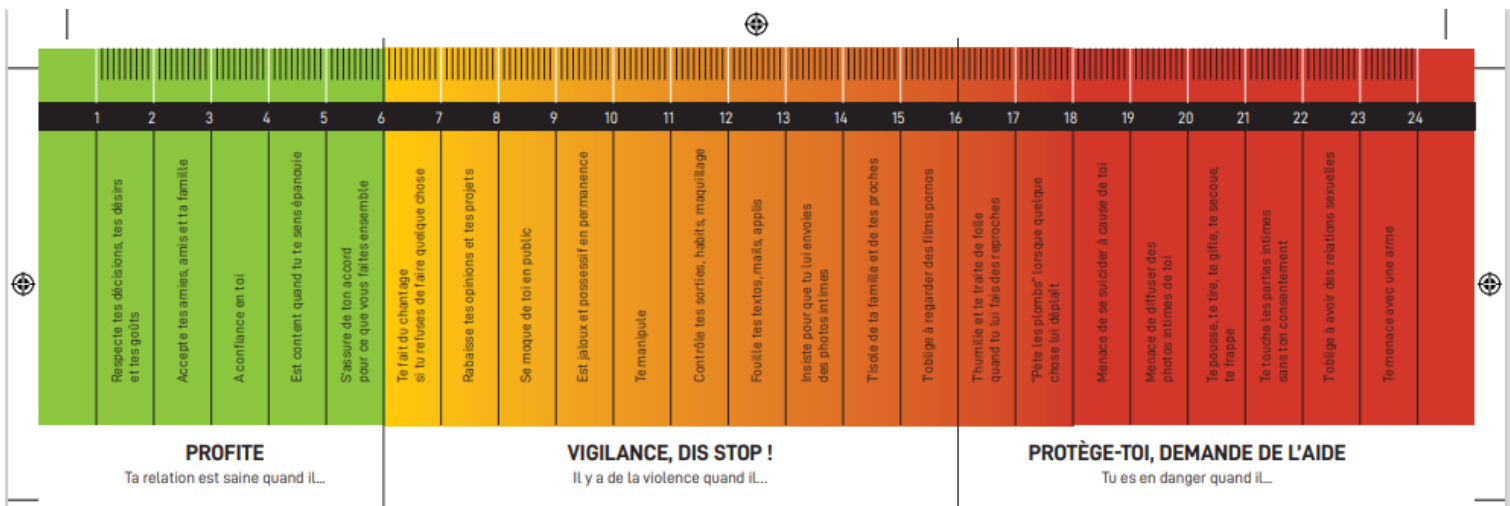
EN FRANCE, TOUTS LES TROIS JOURS UNE FEMME MEURT SOUS LES COUPS DE SON MARI OU DE SON COMPAGNON.  
QUE VOUS SOYEZ VICTIME OU TÉMOIN DE VIOLENCE CONJUGALES, APPELEZ LE 3919. VOUS SEREZ CONSEILLÉ ET INFORMÉ SUR LES DÉMARCHES À SUIVRE.

VICTIME/TÉMOIN  
DE VIOLENCE  
CONJUGALES ?  
NE VOUS  
TAISEZ PLUS !

APPELEZ LE  
**3919**  
ÉCOUTE  
AIDE  
ORIENTATION

### Annexe 27 :

Violentomètre\*:

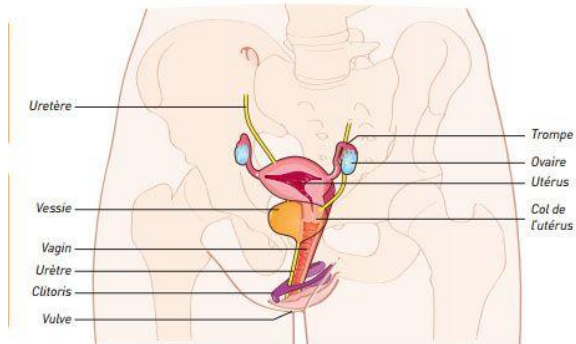


\* Outil de prévention adapté par le Centre Hubertine Auclert. L'objectif étant de sensibiliser les jeunes femmes aux violences conjugales à travers un outil simple et utile pour "mesurer" si sa relation amoureuse est basée sur le consentement et ne comporte pas de violences.



### Annexe 36 :

La représentation du clitoris et de sa double arche, dans le manuel de SVT des éditions Magnard-2017 : Le seul manuel de SVT qui propose ce schéma.



On constate que **la représentation réelle du clitoris** commence seulement à être montrée, pour autant les explications semblent encore peu fournies.

### Annexe 41:

#### Atelier d' « auto exploration » :

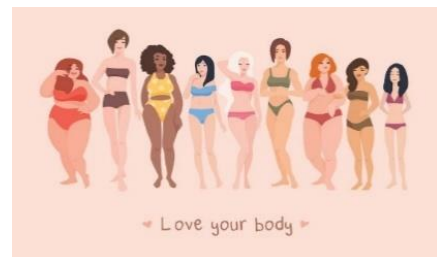
« Et si on explorait notre anatomie féminine ? Quelle représentation avons-nous de notre sexe ? A quel point le connaissons nous vraiment ? Mettons en commun ce qu'on sait, ce qu'on ne sait pas, nos questionnements et nos (in)expériences, pour retracer ensemble les lignes floues de nos corps dans toute leur diversité.

L'atelier se déroule en 2 étapes :

– Dans un premier temps, nous ouvrons une discussion autour de l'anatomie et physiologie des organes génitaux internes et externes, de notre compréhension du cycle menstruel tout en modelant notre utérus (en pâte à sel, argile, suivant ce que nous avons sous la main) afin de le matérialiser, le découvrir, le toucher à travers cette représentation, et ainsi répondre à nos questions.

– Puis on éteint les caméras, on coupe les micros, mis à part le mien car je vous guiderai alors pour expérimenter une exploration sensitive de votre vulve. Chacune pourra vivre alors cette expérience en confiance depuis son chez elle, face à un miroir.

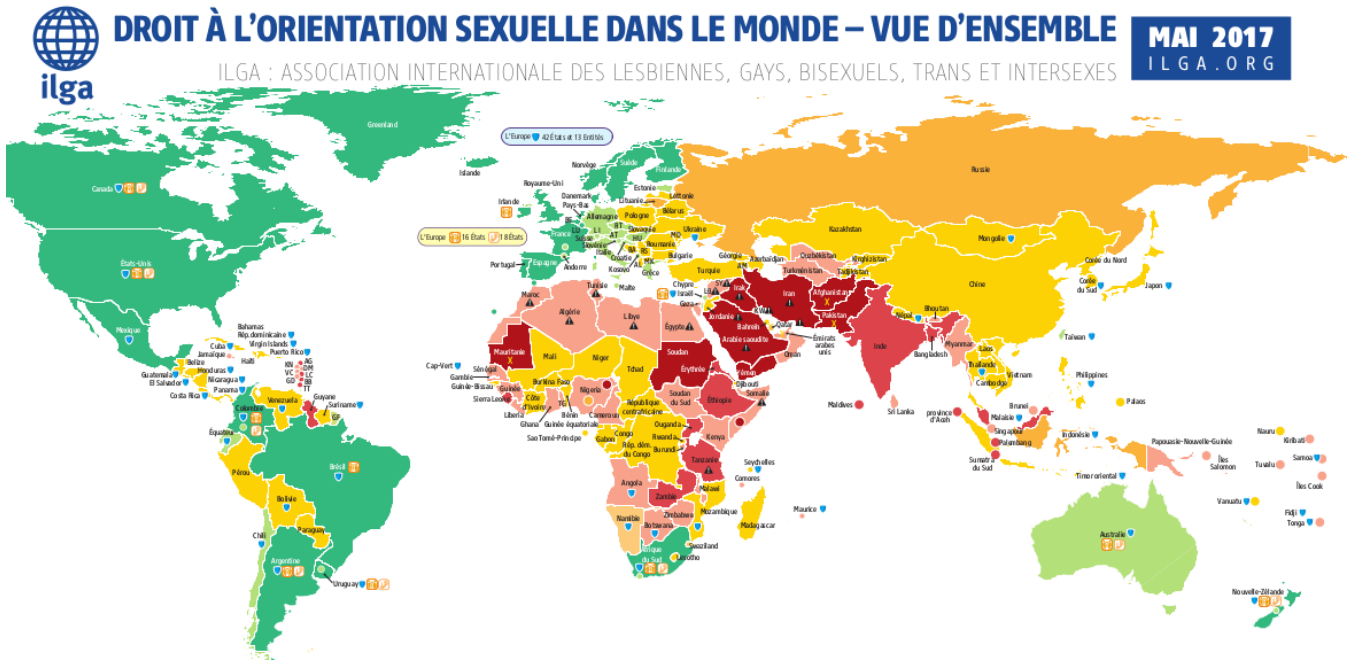
On clôture en échangeant sur notre expérience, le avant et après atelier pour continuer de déconstruire ensemble ce qu'on pense connaître ! »



Extrait du site MAMAQUEZ-Le laboratoire du féminin- Au cœur de soi- Ateliers d'auto-exploration-crée en mars 2020. <https://mamaquez.com>

## Annexe 46 :

La Carte: vue d'ensemble - droit à l'orientation sexuelle (2017) a été publiée par l'ILGA dans l'édition 2017 du rapport sur l'Homophobie d'État.



### CRIMINALISATION

72 ÉTATS

Peine de mort  
 ■ appliquée dans 8 États (ou parties d'États)  
 ■ non appliquée dans 5 États

▲ Lois constitutionnelles existant parallèlement au code civil: 19 États

■ Emprisonnement de 14 ans à perpétuité 14 États  
 ■ Emprisonnement jusqu'à 14 ans 57 États  
 ■ Lois de « promotion » 3 États  
 ■ Pas de criminalisation

Dans les pays en vert, jaune et orange, les actes homosexuels n'ont jamais été criminalisés ou ne le sont plus : 123 États

### PROTECTION

85 ÉTATS

Beaucoup d'États octroient plusieurs types de protection

■ Constitution  
 ■ Emploi  
 ■ Divers  
 ■ Crimes de haine  
 ■ Incitation à la haine  
 ■ Interdiction des « thérapies de conversion » 3 États

### RECONNAISSANCE

47 ÉTATS

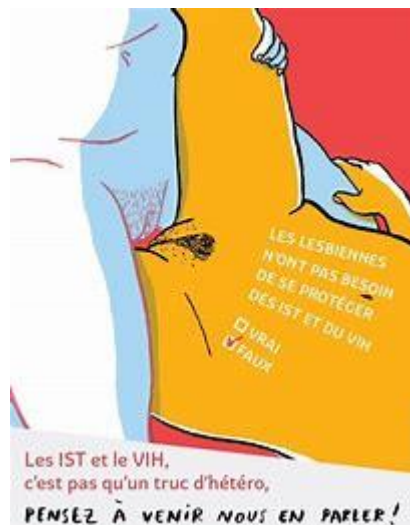
Quelques États autorisent à la fois le mariage et le partenariat

■ Mariage 22 États  
 ■ Partenariat 28 États  
 ■ Adoption conjointe 26 États  
 ■ Adoption par un deuxième parent 27 États

Les données représentées sur ces cartes sont tirées de *Homophobie d'État – Une enquête mondiale sur le droit à l'orientation sexuelle : criminalisation, protection et reconnaissance*, un rapport de l'ILGA rédigé par Angus Carrill et Lucas Ramón Méndez. Le rapport et les cartes sont disponibles dans les six langues officielles de l'ONU (anglais, français, espagnol, arabe, russe et chinois) sur [ilga.org](http://ilga.org). Cette édition de la carte du monde (mai 2017) a été élaborée par Angus Carrill et Lucas Ramón Méndez (ILGA) et illustrée par Eduardo Guzik (@eduardoguizk@gmail.com).

## Annexe 49 :

Campagne de sensibilisation à destination des femmes lesbiennes et bisexuelles, à propos de santé sexuelle, réalisée pour le Planning Familial de l'Isère (Grenoble). Affiche lesbophobie Marion Dubois- 2019 :



Planning Familial de l'Isère - 30 bd Gambetta - 38000 GRENOBLE –  
 formation@leplanningfamilial38.org - [www.isere.planning-familial.org](http://www.isere.planning-familial.org)

## Annexe 50 :

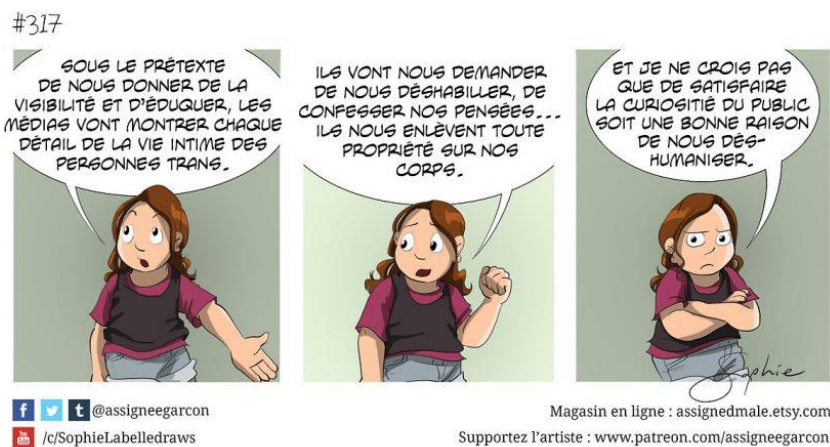
### Questionnaire HETEROSEXUEL de Martin ROCHLIN – 1972\*

- « - Quelle est la cause selon vous de votre hétérosexualité ?
- Quand et comment avez-vous décidé que vous étiez hétérosexuel ?
  - Est-il possible que votre hétérosexualité soit juste une phase que vous pourriez dépasser ?
  - Est-il possible que votre hétérosexualité provienne d'une peur ou du fait de ne pas aimer les personnes d'un même sexe que vous ?
  - Si vous n'avez jamais couché avec une personne du même sexe que vous, est-il possible que tout ce dont vous avez besoin pour vous lancer soit tout simplement un bon partenaire homosexuel ?
  - Vos parents savent-ils que vous êtes hétérosexuel ? Vos amis ou colocataires le savent-ils ? Comment réagissent-ils ?
  - Pourquoi insistez-vous pour faire étalage de votre hétérosexualité ? Ne pouvez-vous pas tout simplement être ce que vous êtes en silence ?
  - Pourquoi les hétérosexuels accordent-ils autant d'importance au sexe ?
  - Une importante majorité des pédophiles sont hétérosexuels. Pensez-vous qu'il est prudent d'exposer des enfants à des enseignants hétérosexuels ?
  - Que font les femmes et les hommes ensemble dans un lit ? Comment peuvent-ils savoir comment faire plaisir à l'autre alors qu'ils sont anatomiquement si différents ? »

\* Charlie Galibert- Petit Manuel du Genre, à l'usage de toutes les générations- 2018- P 140.

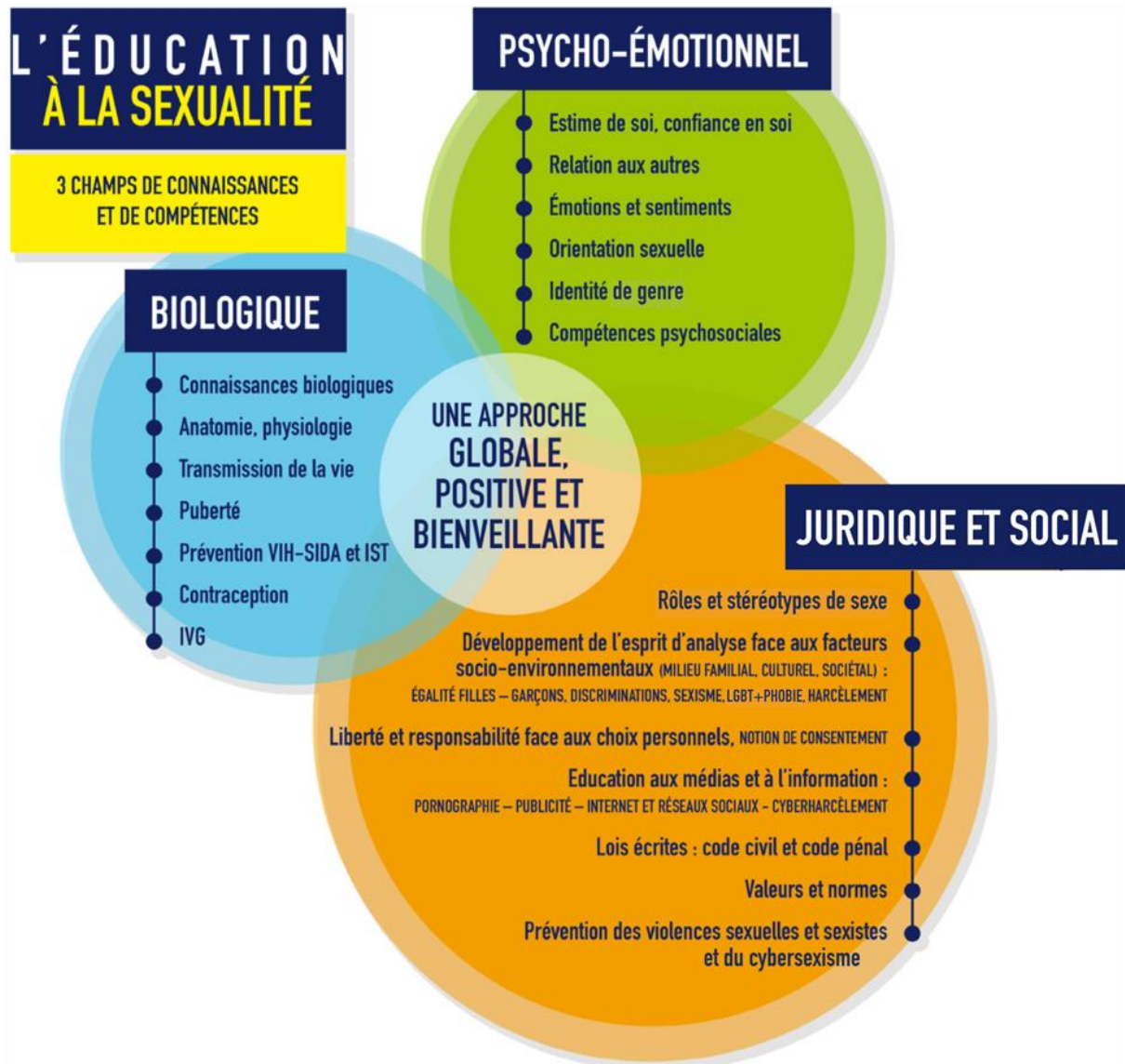
## Annexe 54 :

Dessin de Sophie Labelle issue du site de l'Observatoire Transidentité. Article droits des femmes, droits des trans-2018-<https://www.observatoire-des-transidentites.com>



## Annexe 59 :

L'éducation à la sexualité à l'École favorise un apprentissage de l'altérité, des règles sociales, des lois et des valeurs communes \*:



\*Site EDUSCOL du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et des Sports-  
<https://eduscol.education.fr/>

## Annexe 64 :

Les dix compétences psychosociales ont été mises en évidence par l'OMS en 1993 en cinq catégories. Elles permettent à chacun d'aller vers une plus grande autonomie. Elles sont mises en œuvre dans beaucoup de champs y compris celui de la sexualité.



## **Bibliographie :**

**BARD** Christine. Emission France Culture « De 1789 à la « Women's march » : quand les femmes battent le pavé ».17 /01 /17

**SALLES** Anne- Maître de conférences à l'Université Paris-Sorbonne. Article :« Le contrôle des naissances en Europe du XIXe au XXIe siècle », Encyclopédie pour une histoire numérique de l'Europe. 22/06/20

**GAY** Roxane. *Bad Feminist, Editions Denoël, 464 pages, 2018.*

**STEIGER** Anne. La vie sexuelle des magazines, Editions Michalon, 233 pages, 2006.

**AMSELLEM-MAINGUY** Yaëlle et **VUATTOUX** Arthur. Les jeunes, la sexualité et internet, Editions François Bourin, Collection Genres !, 224 pages, 2020.

**La CORPS féministe.** Corps accord : Guide de la sexualité positive. Editions du Remue-ménage. 181 pages, 2020.

**COMMUNAL** Laurence. **GUIGNE** Christophe. **ROZIER** Claude. Education à la sexualité au collège et au lycée. Edition Canopé-CRDP de Grenoble, Collection Vie scolaire, 324 pages, 2010.

**FRANCEQUIN** Ginette. Tu me fais peur quand tu cries ! Sortir des violences conjugales. Edition Eres, 342 pages, 2010.

**France Culture Emission LSD** - « Au-delà du clitoris » Episode 4 « Tout le plaisir est pour moi » 24/09/20

**France Culture- Emission LSD** . Conférence Université de Nantes. « Clitoris il mérite qu'on s'y intéresse » 30/01/18.

**France Culture Emission LSD-** Des années folles à la banalisation : la fabrique du mot « gay »- 25/09/17.

**ARTE- Film documentaire-** Entre deux sexes-Régine Abadia-2017.

**Forum Européen de Bioéthique-** Le normal et le pathologique- 6<sup>ème</sup> Edition du 25 au 30 Janvier 2016-Strasbourg.

**CALIFIA** Pat. Le mouvement transgenre, changer de sexe. Traduction Patrick Ythier. Editions Epel Eds. Collection Grands Classique de l'érotologie. 384 pages, 2003.

**FREIRE** Paulo. « Apprendre à dire « pourquoi ? » » Article du Monde Diplomatique, Feu sur l'école, Numéro 131, Octobre Novembre 2013.

**Dossier documentaire du CRIPS Sud**- Centre Régional d'Information et de Promotion de la Santé sexuelle. La santé sexuelle des jeunes-état des lieux. Novembre 2019.

**GALIBERT** Charlie. Petit manuel du genre, à l'usage de toutes les générations. Editions PUG, 215 pages-2018

**ROGERS** Carl. Le développement de la personne. Editions Dunod, 270 pages- 1998.

**Collectif**- Notre corps, nous-mêmes. Ecrit par des femmes, pour les femmes. Editions Hors d'Atteinte- Collection Faits et idées, 383 pages- 2020.

**Familles et couples**- Sexualité et vie affective de l'enfance à l'adolescence : places et fonctions des professionnels, Collection Dialogue, Numéro 228, 210 pages-2020.

**OVIDIE**-A un déclic du pire. La protection des mineurs à l'épreuve d'Internet. Editions Anne Carrière,124 pages-2018.

## Quatrième de couverture :

Cet écrit évoque le thème de la parole autour de la sexualité et des sexualités.

Je suis consciente que le sujet a été traité de manière large car la sexualité est un domaine vaste qui peut être abordé de plusieurs manières.

J'ai fait le choix de le traiter sous l'angle du tabou, car c'est le contraste entre l'hypersexualisation et l'intimité qui m'intéresse.

L'évolution de notre société semble produire une omniprésence de la sexualité, mais que veut-dire parler de sexualités ?

Et comment s'y prend-on en tant que Conseiller.e Conjugal.e Familial.e ?

J'ai essayé de mettre en valeur, ce qui m'a interpellé et semblé primordial dans la relation d'aide autour des situations concernant les sexualités.

La notion d'ouverture m'apparaît essentielle.

Toute mon argumentation s'est articulée autour de l'idée centrale qu'échanger contribue à lever le tabou.



1

---